

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

et du Vignoble neuchâtelois

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHÂTEL ET LES CONTRÉES AVISINANTES — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

ANNONCES

Le millimètre, min. 25 mm. Petites annonces locales 10 c. le min., min. 17 fr. — Avis tardifs et urgents 30, 40 et 50 c. — Réclames 90 c., locales 30 c. — Mortuaires 20 c., locaux 14 c. — Etranger 18 c. le millimètre (sans seule insertion minimum 5.-). Mortuaires 23 c., minimum 8.30. Réclames 60 c., minimum 7.80. TÉLÉPHONE 5 12 26 • CHÈQUES POST. IV. 178

ABONNEMENTS

1 an 6 mots 3 mots 1 mois
SUISSE, franco domicile. . 20.— 10.— 5.— 1.70
ETRANGER : Mêmes prix qu'en Suisse dans la plupart des pays d'Europe et aux Etats-Unis, à condition de souscrire à la poste du domicile de l'abonné. Pour les autres pays, les prix varient et notre bureau renseignera les intéressés

LA DÉFAITE DE LA FRANCE EST CONSOMMÉE

CETTE NUIT, A MINUIT TRENTE-CINQ, LES HOSTILITÉS ONT CESSÉ SUR LES FRONTS FRANCO - ALLEMAND ET FRANCO - ITALIEN

Six heures auparavant, la paix avait été signée à Rome entre les plénipotentiaires français et la délégation italienne

ROME, 24. — On annonce officiellement que le gouvernement italien a notifié au gouvernement allemand le 24 juin 1940, à 19 h. 35 (heure italienne) la signature de l'armistice entre les gouvernements italien et français.
En conséquence, les hostilités entre la France, d'une part, l'Allemagne et l'Italie, d'autre part, prendront fin le 25 juin 1940, à 1 h. 35 du matin.

Le signal de « cessez le feu » a été donné sur tous les fronts de France...

BERLIN, 25. — A minuit 35 précise le signal de « cessez le feu » a été donné sur tous les fronts en France.
En Allemagne une cérémonie s'est déroulée à cette occasion. Les cloches sonnent dans tout le Reich.

... et des Alpes

ROME, 25. — A minuit 35 l'ordre de « cessez le feu » a été donné sur le front des Alpes.

L'ultime réunion des plénipotentiaires français à Rome

ROME, 24. — La seconde réunion des plénipotentiaires italiens et français pour les négociations d'armistice a eu lieu lundi après-midi. Peu après 16 heures, les deux délégations se sont en effet rendues à la villa Incisa, sur la voie Cassienne.
La convocation de la deuxième réunion, qui n'était pas prévue dans les premières heures de l'après-midi à eu lieu après que les plénipotentiaires français se soient déclarés prêts à remettre les décisions de leur gouvernement. En effet, ils étaient restés en communication téléphonique directe avec Bordeaux pendant toute la journée.

La signature de l'armistice italo-français

BORDEAUX, 24 (Havas). — Le conseil des ministres a repris à 17 h. 50. Le gouvernement a décidé d'ordonner au général Huntziger de signer l'armistice entre la France et l'Italie. Il est indiqué que l'armistice prendra effet six heures après la notification par l'Italie à l'Allemagne de la signature de l'armistice. Une nouvelle réunion du conseil des ministres se tiendra mardi matin.

Comment l'accord fut signé

ROME, 24. — Voici quelques détails sur la signature de l'armistice entre l'Italie et la France :

La signature a eu lieu à 19 h. 15 (heure italienne) dans la villa Incisa, sur la voie Cassienne, où les plénipotentiaires italiens et français s'étaient déjà réunis précédemment. La convention d'armistice fut signée pour l'Italie par le chef de l'état-major général, le maréchal Pietro Badoglio, et pour la France par le général Huntziger.

A 19 h. 35, heure italienne, le ministre des affaires étrangères, comte Ciano, notifiât au gouvernement du Reich la signature de la convention d'armistice entre l'Italie et la France.

Les conventions d'armistice ne seront connues que dans quarante-huit heures

BORDEAUX, 24 (Havas). — Un document diplomatique fera connaître, dans un délai de 48 heures environ, le contenu des conventions d'armistice signées par les plénipotentiaires français, allemands et italiens. Sa publication sera faite simultanément en France, en Italie et en Allemagne. On ne peut donc espérer avoir aucune information autorisée avant la parution de ce texte.

Une commission réglera ensuite les conditions d'application de ces conventions, notamment pour fixer la modalité de circulation en France. Le siège du gouvernement actuellement à Bordeaux pourra alors être transféré dans une ville du centre de la France, où le pouvoir exécutif, le parlement et les services annexes auront toutes possibilités pour fonctionner normalement.

Journée de deuil national en France

BORDEAUX, 25 (Havas). — Le gouvernement a décidé que la journée de mardi 25 juin serait une journée de deuil national. Elle sera marquée par diverses cérémonies.

Un appel du chancelier Hitler

Le Reich pavosera dix jours durant

BERLIN, 24 (D.N.B.). — Le chancelier Hitler a adressé l'appel que voici :
«Peuple allemand ! Tes soldats, en six semaines à peine, après une lutte héroïque, ont mis fin à la guerre de l'ouest contre un adversaire vaillant. Leurs actes passeront dans l'histoire comme la victoire la plus glorieuse de tous les temps. Dans l'humiliation, nous remercions Dieu de ses bénédictions. J'ordonne de pavosier dans tout le Reich pour dix jours et de sonner les cloches pendant sept jours.»

« La guerre de l'ouest a pris fin » annonce le haut commandement allemand

BERLIN, 24 (D. N. B.) — Le haut commandement de l'armée allemande communique :

Lundi à 19 h. 15 a eu lieu près de Rome la signature du traité d'armistice franco-italien. A 19 h. 35 le gouvernement allemand en a été informé officiellement. En conséquence, le traité d'armistice germano-français est entré en vigueur. Le haut commandement de l'armée a donné l'ordre de suspendre les hostilités contre la France.

Le 25 juin à 1 h. 35, heure d'été allemande, les hostilités seront suspendues de part et d'autre. La guerre de l'ouest a ainsi pris fin.

Le dernier communiqué allemand

BERLIN, 24. — La situation militaire décrite par le D. N. B. se présente comme suit :

La guerre en France est maintenant pratiquement terminée, bien que l'armistice germano-français signé le 22 juin ne soit pas entré encore en vigueur étant donné que les négociations pour un armistice entre la France et l'Italie n'ont pas encore abouti. Le 23 juin, la lutte a continué en direction du sud-est de Lyon où les troupes allemandes ont brisé la résistance opiniâtre de l'adversaire et en direction des cols des Alpes de Savoie où elles ont gagné encore de l'espace malgré de dures difficultés de terrain. En Alsace-Lorraine, de nouveaux groupes isolés se sont rendus, épargnant ainsi à l'adversaire de nouvelles pertes sanglantes. Sur la côte, l'occupation de celle-ci se poursuit systématiquement et sans combat. Les troupes avançant dans cette partie de la France se trouvaient le 23 juin déjà au nord de l'embouchure de la Gironde. Au cours de leur progression, les troupes allemandes ont pris les ports sur l'Atlantique de la Rochelle et de Rochefort. Lorsque l'embouchure de la Gironde sera atteinte, tous les plus importants ports de France sur l'Atlantique seront aux mains des Allemands. De ce fait, un débarquement de troupes anglaises sur le continent est pratiquement rendu impossible. En direction de l'intérieur du pays, la région au nord de Poitiers a été atteinte.

LA RUPTURE DE L'ENTENTE FRANCO-BRITANNIQUE

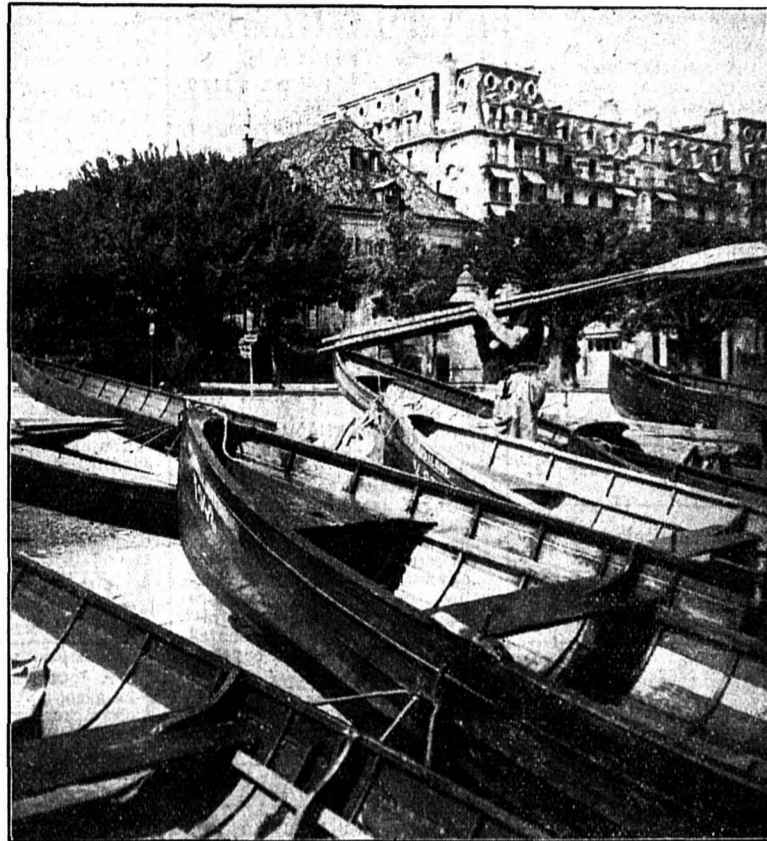
La conclusion de l'armistice franco-allemand aura eu pour conséquence immédiate de briser l'entente franco-britannique qui, avec des hauts et des bas, durait depuis 1905. On peut comprendre, certes, les inquiétudes actuelles du gouvernement britannique certain désormais de se trouver seul en face de la force allemande. Mais il apparaît surprenant toutefois que ce même gouvernement britannique rompe avec une telle désinvolture avec l'allié d'hier qui voit les trois quarts de son territoire envahi pour la cause commune, et qui subit aujourd'hui tout le poids de l'invasion militaire — alors que l'Angleterre n'a apporté pour sa part que l'effort de dix divisions au moment où la pression a commencé sur l'Aisne et sur la Somme.

Et il est également surprenant que M. Churchill puisse dénier à un homme comme le maréchal Pétain le droit de représenter la France et qu'il tente de susciter la division dans cette grande puissance malheureuse en accordant son appui au « comité national » du général de Gaulle. En vérité, la Grande-Bretagne qui, plus que toute autre nation, connaît la part de la France dans la lutte, devait à elle-même, semble-t-il, de garder simplement le silence.

Dans sa riposte, le vieux soldat a su fort bien montrer à quel point la décision qu'il a prise, non sans de durs combats intérieurs, n'était justifiable que de l'intérêt et de l'honneur français. Il est des moments où, pour un pays, il est plus courageux d'accepter la réalité, si âpre soit-elle, que de se bercer de « projets illusoire ». La France en était arrivée précisément à un des moments douloureux de son destin. En ne s'obstinant pas contre celui-ci, mais en dégageant de la triste situation où se trouvait la nation française les quelques rares avantages qui étaient encore possibles, le maréchal Pétain a entendu prouver avant tout son patriotisme. Dans tous les cas, il n'appartient à personne, après tous les sacrifices faits par la France, de jeter la pierre à son vieux guide qui, en des heures douloureuses, a voulu sauver ce qui pouvait être sauvé.

Pour le reste, il est certain que les conditions qui sont imposées à la France par l'Allemagne et qui, au moment où nous écrivons, ne sont toujours pas connues, sont dures. Mais il est certain également qu'elles n'ont rien d'attentatoire à l'honneur français et qu'elles n'ont rien qui oblige ce pays à participer d'une manière directe à la guerre contre son ex-allié. En particulier, il n'appartient pas que l'Allemagne, dans sa lutte contre l'Angleterre, puisse disposer de la flotte française. Celle-ci, selon l'agence Reuter elle-même, serait seulement internée dans divers ports, sous contrôle allemand. C'est cela, l'emploi de la flotte française par l'ennemi, qui motiva d'abord, semble-t-il, les craintes du maréchal Pétain; c'est cela seul qui l'eût empêché, le cas échéant, de consentir à la signature du traité d'armistice. Dans ces conditions, on comprend moins encore que la Grande-Bretagne n'ait pas gardé le silence...

La navigation de plaisance suspendue sur le Léman



L'autorité militaire suisse vient de donner des ordres pour suspendre la navigation de plaisance des bateaux à rames sur certains lacs. A Ouchy, un marinier enlève les rames des bateaux pour les mettre dans un hangar conformément aux instructions de l'autorité militaire (I-1009)

UN RAPPEL

L'armistice de 1918 comparé à celui de 1940

La mémoire des hommes est courte. Généralement on a oublié ce que furent les conditions de l'armistice du 11 novembre 1918 imposées aux Allemands. Il nous paraît intéressant de les rappeler brièvement, la reproduction de la convention officielle, étant donné sa longueur, n'étant pas possible dans nos colonnes.

Le 11 novembre 1918, l'agence allemande Wolff publiait l'extrait suivant des conventions de l'armistice :

1. Entrée en vigueur six heures après la signature.
2. Evacuation immédiate de la Belgique, de la France et de l'Alsace-Lorraine, et cela dans un délai de 14 jours. Les troupes qui se trouveront dans ces territoires après ce délai seront internées ou faites prisonnières de guerre.
3. Doivent être remis 5000 canons, tout d'abord de gros calibre, 30,000 mitrailleuses, 3000 lance-mines et 2000 avions.
4. Evacuation de la rive gauche du Rhin. Mayence, Coblenz et Cologne seront occupées dans un rayon de 30 km. de profondeur.
5. Constitution d'une zone neutre sur la rive droite du Rhin d'une profondeur de 30 à 40 km. Evacuation dans les onze jours.
6. Rien ne doit être enlevé de la rive gauche du Rhin. Les fabriques, chemins de fer, etc., doivent rester intacts.
7. 5000 locomotives, 150,000 wagons, 10,000 camions automobiles doivent être remis.
8. Entretien par l'Allemagne des troupes d'occupation.
9. En Orient, toutes les troupes doivent être retirées derrière la frontière du 1er août 1914.
10. Renonciation au traité de Brest Litovsk et de Bucarest.
11. Capitulation sans conditions en Afrique orientale.
12. Restitution de l'avoire de la Banque d'Etat belge, de l'or roumain et russe.
13. Remise des prisonniers de guerre sans réciprocité.
14. Remise de 100 sous-marins, 8 croiseurs légers et 6 dreadnoughts. Les autres bâtiments seront désarmés et surveillés par les Alliés dans les ports neutres ou alliés.
15. Le passage libre est garanti à travers le Cattégat. Enlèvement des champs de mines. Occupation de tous les forts et batteries qui pourraient gêner le libre passage.
16. Le blocus subsiste. Les bâtiments allemands pourront encore être pris.
17. Toutes les limitations de navigation des neutres et dictées par l'Allemagne sont annulées.
18. L'armistice dure 30 jours.

Réd. — Les conditions indiquées par Wolff n'étaient pas l'expression exacte de la réalité; les conditions des Alliés furent plus légères, du moins en ce qui concerne la cession de matériel. C'est ainsi que dans la Convention finale les Allemands durent remettre 5000 canons (dont 2500 de campagne), 25,000 mitrailleuses, 3000 « Minenwerfer », 1700 avions de chasse et de bombardement, 5000 locomotives, 50,000 wagons en bon état, 5000 camions automobiles. Le reste à l'avenant.

J'ÉCOUTE...

Notre attitude

Si notre attitude reste jusqu'au bout ce qu'elle doit être, ce ne sera pas faute d'avoir été chapitré. D'aucuns peuvent trouver qu'on nous fait par trop de recommandations et que le dimanche devrait suffire pour le sermon. N'est-ce pas, pourtant, le moment de montrer à tous et en toutes circonstances, que nous sommes, à bien des égards, le peuple le plus évolué parmi beaucoup d'autres ? Or, si nous paraissions en faiblesse sur un point ou sur l'autre, le coup de barre ne s'impose-t-il pas pour remettre le bateau dans la bonne direction ?

Notre démocratie, par exemple, s'est révélée beaucoup plus bavarde qu'il ne le faudrait aux heures difficiles. Il importe de savoir serrer les dents et d'attendre en vue de l'effort considérable qui pourrait nous être demandé.

On ne dira, sans doute, jamais assez, tout le mal qu'a fait la radio en cette année terrible. Elle a été génératrice d'innombrables légendes. Les nouvelles qu'elle répand, toujours colportées de travers, parce qu'entendues hâtivement et mal comprises ou mal interprétées, créent facilement un état d'esprit voisin de la panique ou du dépitisme ou du fatalisme, ce qui, souvent, est tout un. Elles invitent au sempiternel bavardage. Dans ce milieu microbien, les propagandes adverses peuvent s'en donner à cœur joie.

Et voici que le malheur qui s'est abattu sur la France a amené un nouveau débordement de commérages. Assurément, le maréchal Pétain a tenu aux Français un langage sévère. Il leur a dit ce que sa conscience de soldat et de chef de gouvernement, à une heure aussi tragique lui commandait de leur dire, en vue, d'ailleurs, d'un redressement rapide. Mais est-ce vraiment à nous à nous répandre en toutes sortes de critiques au sujet de ce que les Français ont fait ou n'ont pas fait, ou auraient dû faire ?

Un jeune soldat suisse qui accomplit tranquillement son devoir envers le pays et que tous ces propos inconsidérés et tout ce bavardage agaçaient, prononça fermement : — Chez nous, on n'a qu'à la boucler !

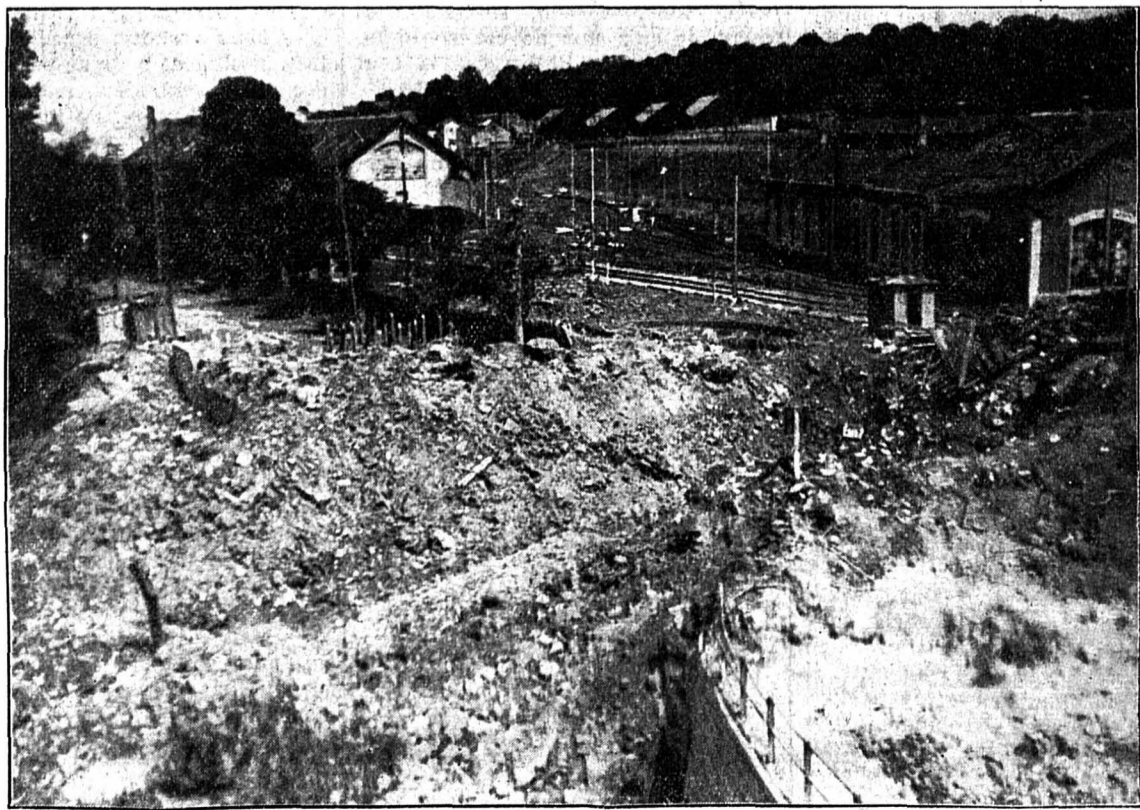
La « boucler », telle est, du moins, l'attitude qui nous conviendrait en présence de certaines circonstances.

FRANCHOMME.

Manifestation communiste à Kaunas pour la première fois depuis 14 ans

KAUNAS, 24 (D. N. B.) — Pour la première fois depuis 14 ans, une manifestation communiste s'est déroulée lundi soir à Kaunas. Les orateurs ont réclamé la légalisation des syndicats et du parti communiste.

A Delle, à la frontière franco-suisse, la route est coupée



A Delle, à la frontière franco-suisse, les Français ont fait sauter la route qui mène en Suisse. — Voici la route détruite sur territoire français à proximité de la gare (I-1104)

AVIS

Pour les annonces avec offres sous initiales et chiffres, il est inutile de demander les adresses, l'administration n'étant pas autorisée à les indiquer; il faut répondre par écrit à ces annonces-là et adresser les lettres au bureau du journal en mentionnant sur l'enveloppe (affranchie) les initiales et chiffres s'y rapportant.

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse; sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.

Administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel

A LOUER

A louer à Maillefer, pour le 24 septembre,

joli logement moderne

trois chambres, bain, chauffage par logement, cuisinière électrique, petit jardin. Belle situation. S'adresser à l'Agence Romande Immobilière, B. de Chambrier, place Purry 1, Neuchâtel.

A louer tout de suite ou pour date à convenir,

LOGEMENT

de quatre chambres, central, maison tranquille, jardin. — S'adresser Comba-Borel 16. *

Rue du Roc

(entrée par Fontaine-André)

A louer dès le 24 septembre, logement de quatre chambres. Balcon, Jardin. S'adresser Etude Frédéric Dubois, régisseur et Roger Dubois, notaire, Saint-Honoré 2, tél. 5 14 41.

A louer, dès à présent,

Perrière 4

(Serrières), joli petit logement de deux chambres, chambre haute habitable, toutes dépendances et jardin, soleil, vue. S'adresser rez-de-chaussée ou chez Fritz Glatt-Hard, Cité 4.

LOGEMENT

de deux chambres, cuisine et dépendances (libre tout de suite). S'adresser après 17 h., à G. Obrecht, Saint-Nicolas 8.

Faubourg du Lac

à louer pour date à convenir, logement de quatre chambres. Chauffage central et fourneau. S'adresser Etude Frédéric Dubois, régisseur et Roger Dubois, notaire, Saint-Honoré 2.

A louer en ville, bel appartement de 7 pièces et dépendances, confort, ascenseur. — S'adresser Etude Jeanneret et Soguel, Môle 10.

ETUDE DUBOIS

Frédéric DUBOIS, régisseur - Roger DUBOIS, notaire Saint-Honoré 2 - Tél. 5 14 41

A LOUER POUR DATE A CONVENIR :
Areuse. — Maison de neuf chambres, Jardin et verger. Cortalloid. — Maison près du lac. Jardin. Convientrait aussi pour séjour d'été.

Cortalloid. — Logement de deux chambres. Faubourg du Lac. — Logement de quatre chambres. Montré. — Logement de trois chambres. Les Parcs. — Logement de trois chambres. Serrières. — Logement de trois chambres. Serrières. — Logement de deux chambres. Rue Fleury. — Logement de deux chambres. Rue des Moulins. — Logement de trois chambres. Croix-du-Marché. — Magasin et arrière-magasin. Rue du Roc. — Logement de trois chambres. (Proximité de la gare).
Rue des Moulins. — Local avec cuisine. Colombier. — Logement de quatre chambres, Jardin. Colombier. — Logement de trois chambres. Confort.

Rue des Moulins. — Local avec cuisine. Colombier. — Logement de quatre chambres, Jardin. Colombier. — Logement de trois chambres. Confort.

FEUILLETON

de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Les trois pupilles de Benjamin Stone

par 27

PHILLIPS OPPENHEIM

Traduit par G. et P.-F. Caillé

Douglas Erwen, bien qu'il eût ses heures de lyrisme, n'avait guère cru à l'existence des anges, mais il eut un instant l'impression d'en avoir un devant lui lorsqu'il vit scintiller les yeux de Rosina et resplendir son visage.

— Oh! cher, cher Douglas, s'écria-t-elle en se haussant sur la pointe des pieds pour l'embrasser au front. Soyez bénie pour m'avoir demandé cela. Mais je ne peux pas. Je ne pourrai jamais. J'aime Philip Garth et un jour ou l'autre je l'épouserai.

— Ce... jeune homme ? Elle fit oui de la tête.

— Il a trois ans de plus que moi. Peut-être trouvera-t-il sa voie un jour. Dans le cas contraire, je ne me marierai pas. C'est bête, je le sais, mais je l'aime. Et puis, Douglas... soyez béni une fois de plus. Toute la soirée j'ai eu l'impression d'errer à travers un bois obscur, et vous m'avez conduit vers le soleil.

Je vous en serai reconnaissant toute ma vie.

Erwen s'approcha de la cheminée et pressa un bouton de sonnette. — Allons, ma petite fille, dit-il, n'en parlons plus. J'aionné pour le café.

CHAPITRE XVI

Rosina avait sans doute le don de savoir s'amuser. Le lendemain soir, au dîner, elle goûta fort son dîner quoique Matthew, d'ailleurs compagnon assez peu spirituel, se montrât parfois sous un jour mystérieux et inquiet. Elle fut même heureuse de danser avec lui et s'efforça de corriger la raideur extrême de ses pas. Elle apprécia moins les intervalles entre les danses car Matthew en profitait pour l'assailir de compliments banaux et avait un moment poussé la galanterie jusqu'à lui prendre la main. En ces occasions, il avait l'air grave d'un monsieur qui a quelque chose à dire. Cependant, il dut attendre la fin de la soirée pour que Rosina, fatiguée de danser, lui laissât la possibilité de s'entretenir avec elle.

— Que devient Philip? demanda-t-il.

— Je voudrais bien le savoir, répondit-elle d'un ton triste.

— Rosina, fit son compagnon d'un ton décidé, si tu veux mon avis, tu en resteras là. Philip est un raté. Quand nous avons quitté tous les

trois Norchester, j'ai prévu exactement ce qui allait se passer. Philip était incapable de réussir. Il n'y a aucune place pour un homme comme lui dans le monde. Il devait être à la charge de quelqu'un et comme je n'avais nullement l'intention de l'entretenir, je me suis séparé de vous deux au bout de six mois.

— Quelle prévoyance! railla la jeune fille.

— Je suis toujours prévoyant. Je ne perds jamais de vue mon avenir et je ne commets pas d'erreurs. Mais à cette époque-là, je n'avais pas l'intention de rompre avec toi, Rosina. Je t'ai toujours dit que je voulais être ton ami.

— C'est très gentil de ta part, Matthew, mais tu ne me dois rien. Nous avons été élevés ensemble, seulement le lien qui nous unissait a été rompu quand nous avons quitté Norchester. Je me débrouillerai bien toute seule.

— Londres n'est pas l'endroit qu'il faut à une jeune fille comme toi pour essayer de se débrouiller toute seule, Rosina.

— Je n'ai pas une si mauvaise opinion de Londres, répliqua-t-elle. Tous les gens que j'ai rencontrés ont été très gentils pour moi.

— Et cet Erwen? interrogea-t-il.

— M. Erwen a peut-être été encore plus gentil que les autres, dit-elle avec un petit sourire ému. Il m'a demandé d'être sa femme.

Matthew reposa le verre qu'il allait porter à ses lèvres. Cette nouvelle le stupéfiait.

— C'est impossible, s'exclama-t-il d'une voix rude.

Rosina faillit se mettre en colère, mais l'expression de son compagnon l'amusa.

— Tu pourrais être poli, Matthew, protesta-t-elle. Pourquoi M. Erwen ne me demanderait-il pas en mariage? Je suis plutôt séduisante et j'ai un heureux caractère.

— Il t'a demandée en mariage? répéta Matthew.

Rosina regarda son compagnon bien en face. L'occasion qu'elle avait longtemps souhaitée se présentait à elle.

— Puisqu'il m'aimait, Matthew, et je crois qu'il m'aime, pourquoi ne l'aurait-il pas fait?

— En général, ces gens de théâtre ne sont guère portés sur le mariage, observa-t-il.

— Voyons, mon cher Matthew, fit Rosina d'un ton de reproche, que sais-tu des gens de théâtre? Rien du tout. Moi non plus, d'ailleurs, si ce n'est ce que je viens de te dire. Mais je t'en prie, crois-moi. Ton seul souci est de gagner de l'argent, et moi, de mon côté, j'essaie de trouver autre chose dans l'existence. Les gens qui comptent, les gens qui sont vraiment gentils sont les mêmes dans tous les milieux. Toutefois, abandonnons ce sujet. Je crois

que j'aurais été très heureuse si j'avais été la femme de Douglas Erwen, mais, vois-tu, malheureusement, je suis une de celles qui ne varient jamais. Philip est le seul homme que j'aime. Je suis très fâchée contre lui pour le moment, mais ça ne change rien. Un jour ou l'autre, je l'épouserai... lui, ou personne. Si nous faisons cette danse?

Elle se leva d'un bond et l'entraîna malgré lui. La crise était passée. Lorsqu'ils regagnèrent leurs places, l'ombre qui avait obscurci le front de Rosina s'était dissipée.

— Parle-moi de cette belle dame avec qui tu étais ici l'autre soir, lui demanda-t-elle.

— C'était Mme Ford. Elle est la veuve d'un ancien associé de la firme. Son mari lui a laissé environ un demi-million de livres.

— C'est magnifique, murmura Rosina. Et tu es très ami avec elle?

— J'ai l'intention de l'épouser, annonça Matthew.

Rosina se renversa sur sa chaise et se mit à rire aux larmes.

— Quel drôle de type tu fais! s'écria-t-elle. Alors tu en es déjà épris à ce point?

— Je ne l'aime pas du tout, répliqua Matthew un peu bourru. Je veillerais sur sa fortune et je serai un bon mari. Quant au reste, je ne suis pas aussi strict que les gens de Nor-

chester. Tu te figures que je ne pense qu'à l'argent? Je te prie de croire que je pense aussi à m'amuser.

— Mais c'est ton droit. Tu es bien trop intelligent pour ne pas comprendre qu'un seul idéal, même celui de gagner de l'argent, ne te permet pas d'occuper la place que tu désires dans le monde. Que va dire l'oncle Benjamin quand il saura que tu épouses une femme avec un demi-million de dot?

— Il essaiera sans doute de m'emprunter un peu d'argent, fit Matthew auquel cette perspective ne semblait pas sourire. Je crains qu'il ne soit plutôt à sec.

— Tu l'aideras s'il en a besoin, n'est-ce pas?

— Je l'ignore, répondit-il prudemment. Après tout, il n'a que cinquante-quatre ans. Il peut encore travailler. Je lui trouverai peut-être une situation s'il me le demande. Quant à toi, Rosina, si tu as besoin de mon appui, ce ne sera pas la même chose.

— Mais je ne demande rien... tout au moins pas pour le moment, lui assura-t-elle. Je possède trois livres et une enveloppe mystérieuse laissée par la chère vieille dame qui m'a hébergée au Savoy. Je crois qu'elle contient un billet de banque.

(A suivre.)

Rue Louis-Favre, à louer appartement de 3 chambres et chambrette. Prix avantageux. Etude Pettipierre et Hotz.

CORCELLES

A louer, pour le 24 juin ou date à convenir, logement de trois chambres, cuisine, bain et dépendances. S'adresser à M. Fritz Calame, Nicole No 8. *

A louer en ville, beau magasin avec devantures et caves. S'adresser Etude Jeanneret et Soguel, Môle 10.

A LOUER

POUR LE 24 JUIN 1940 :

Rue du Seyon 3me étage, quatre chambres, cuisine, chauffage par appartement. Situation centrale.

Chemin de Bel-Air rez-de-chaussée, bel appartement de cinq chambres, cuisine, véranda, bain, chauffage par étage, jardin. Très belle situation, vue magnifique.

2me étage, quatre chambres, cuisine, dépendances, bain, chauffage par étage, balcon, jardin. Vue magnifique.

Pour renseignements, s'adresser à la Direction de la Caisse Cantonale d'Assurance Populaire, rue du Môle 3. — Tél. 5 14 92. *

Côte, à remettre appartement de 3 chambres, avec véranda, formant 4me pièce. — Jardin. Etude Pettipierre et Hotz.

Centre de la ville, à louer appartement de 4-5 chambres, salle de bains, chauffage central. — Etude Pettipierre et Hotz.

A louer, à proximité de la gare, appartement de 3 chambres, avec 4me pièce indépendante. Etude Pettipierre et Hotz.

CORCELLES. — A louer tout de suite ou pour époque à convenir, un beau logement de trois chambres, balcon, bain et toutes dépendances. S'adresser à Jean Gigger, 4, chemin des Cévanois, Corcelles.

ETUDE BRAUEN

NOTAIRES

Hôpital 7 Tél. 5 11 95

A louer. Entrée à convenir : Passage St-Jean, 6 chambres, confort.

Serre, 6 chambres, confort. Faubourg du Lac, 6 chambres. Réau, 6 chambres. Saurs, petite maison, 5 chambres. Cité-Ouest, 5 chambres, confort.

Sablons, 4-5 chambres, confort. Qual-Godet, 4-5 chambres. Evole, 3-5 chambres, confort. Pourtalès, 4-5 chambres. Seyon, 1-5 chambres.

Moullins, 1-5 chambres. Saint-Honoré, 4 chambres. Côte, 4 chambres. Coud'Inde, 3 chambres. Oratoire, 3 chambres. Champreyres, 3 chambres, jardin.

Fleury, 1-3 chambres. Temple-Neuf, 2-3 chambres. Tertre, 2-3 chambres. Louis-Favre, 2 chambres. Fausse-Braye, 2 chambres. Ecluse, 1-2 chambres. Locaux pour bureaux : Saint-Honoré.

Atelier pour peintre ou photographe. Côté, garages, garde-meubles. Moullins, local avec cave.

Pour le 24 juin ou pour époque à convenir, très joli logement,

trois pièces moderne, avec toutes dépendances. — S'adresser Teinturerie Thiel, faubourg du Lac.

APPARTEMENT

A louer pour tout de suite,

de trois chambres, chambre de bain. S'adresser Miles Mentha-Vouga, Petit-Cortalloid.

APPARTEMENT

A louer

de quatre ou cinq pièces. — S'adresser : Evole 50.

Grande cave

à louer. Concert 2, 1er.

APPARTEMENT

A louer

deux pièces, cuisine, au soleil, à 3 minutes de la gare. — Rocher 10.

CHAMBRES

Chambre à louer, Trésor 5, au 2me. S'adresser à midi ou le soir.

Chambre meublée, central, bain. Concert 2, 1er.

Jolie chambre, central. — Seyon 2, 3me, maison P.K.Z.

Jolie chambre à louer, dans appartement soigné. (ascenseur, salle de bains). — Faubourg de l'Hôpital 17, 4me.

PENSIONS

On cherche à placer, dans maison de retraite ou pension de vieillards,

dame âgée

de 88 ans. Faire offres écrites sous D. T. 543 au bureau de la Feuille d'avis.

DEMANDES A LOUER

Jeune fille cherche chambre non meublée. Adresser offres écrites à H. S. 546 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune ménage cherche pour le 24 septembre

deux ou trois chambres, bain. Si possible jardin. Côte ou environs. Adresses offres écrites à J. W. 540 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

On demande une

JEUNE FILLE

de bonne éducation et de confiance pour aider au magasin. Petits gages. NE PAS SE PRESENTER, mais écrire à An. Richeron, Ecluse 20, Neuchâtel.

Pâtissier

capable est demandé à la pâtisserie Lischer, rue de la Trelle.

On cherche

ouvrier coiffeur

Pressant. S'adresser Château No 13, au 1er.

On cherche, pour entrée début juillet, jeune homme intelligent, de 14 à 16 ans, bien recommandé, comme

commissionnaire

et pour petits travaux de bureau. Bons soins. Offres sous références sous chiffres P 2521 N à Case postale 294, Neuchâtel.

On demande pour tout de suite

SOMMELIERE

parlant français et allemand. A la même adresse, on demande

REMPLACANTE

Demande l'adresse No 547 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour ménage de trois personnes, pour le 1er ou le 15 juillet,

JEUNE FILLE

fidèle, pouvant travailler seule, ayant des notions de cuisine. Bons soins. Offres sous chiffres SA 12744 X aux Annonces Suisses S. A., Bâle 2.

Commerce de la ville cherche

JEUNE HOMME

Agé de 14 à 17 ans, pour les commissions et divers travaux de magasin. Faire offres manuscrites sous O. R. 541 au bureau de la Feuille d'avis.

Gentil petit ménage cherche

JEUNE FILLE

pour le 1er juillet. Occasion d'apprendre la langue allemande. Herm. Karo, Zurich, Stampfenbachstrasse 75.

On demande pour ménage de quatre personnes jeune

femme de chambre

au courant d'un service très soigné. Adresser offres écrites à V. F. 545 au bureau de la Feuille d'avis.

Veuf demande

personne de confiance

pour s'occuper de ses trois enfants et du ménage. S'adresser à Charles Hirschy, Trémailmont, Sagnettes sur Couvet.

URGENT

Secrétaire-comptable

(système Rur) cherché pour demi-journée dans bureau de la ville. Offres avec curriculum vitae, certificats et références à R. S. 544 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. D'EMPLOIS

JEUNE FILLE

16 ans, grande et forte, sachant un peu le français, cherche place dans bonne famille pour aider au ménage et auprès d'enfants. S'adresser à Mme Meier, Schifflairin, No 5, Berne.

Jeune fille, sachant les deux langues, cherche place de

SOMMELIERE

de préférence à Neuchâtel. — Demander l'adresse du No 548 au bureau de la Feuille d'avis.

Chef horloger

énergie, ayant l'habitude du personnel, capable de diriger la fabrication d'ébauches, d'appareils, cherche place stable pour tout de suite. Faire offres sous chiffres P. 253-67 N, à Publicitas, le Locle.

Jeune fille, 16 1/2 ans, cherche place de

VOLONTAIRE

dans ménage soigné sans enfant où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française et de se mettre au courant de la cuisine et du ménage. De préférence place à Neuchâtel ou environs. — Offres sous chiffres P 21385 On à Publicitas, Olten.

Dame seule, au début de la trentaine, cherche place de

ménagère

Premières références à disposition. Offres sous G. 3427 Y, à Publicitas, Berne.

AVIS DIVERS

Leçons

Français, Allemand. Surveillance de devoirs d'école, par institutrice diplômée. S'adresser à Mlle H. Schwegg, Boine No 5.

Teinturerie mode

Lavage chimique A DESAULES MONZUR NEUCHÂTEL

TIMBRES POUR LA DATE

Numérateurs automatiques Timbres, marquer caisses, fûts.

TIMBRES CAOUTCHOUC

ET TIMBRES EN METAL EN TOUS GENRES

LUTZ-BERGER

17, rue des Beaux-Arts Boîtes et encres à tampon etc.



Le principal

Que je suis heureuse d'avoir Persil!

Ma robe estivale est bien soignée,

fraîche et pimpante. Persil simplifie

le lavage et ménage le tissu.

Persil

Soignez votre linge, prenez du Persil

HENKEL, BAIE

Société immobilière

de l'Union chrétienne de Neuchâtel-Ville

Messieurs les actionnaires sont convoqués en

Assemblée générale extraordinaire

pour le vendredi 5 juillet 1940, à 18 heures, dans l'immeuble de la société, rue du Château No 19.

ORDRE DU JOUR :

Dissolution de la société

Neuchâtel, le 24 juin 1940.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Travaux de réparation en peinture

d'un grand logement sont offerts à l'entrepreneur qui accepterait en paiement du bon vin blanc. Faire offres sous chiffres N. M. 542 au bureau de la Feuille d'avis.

PERDUS ET TROUVÉS

Perdu samedi, entre Sablons et Saint-Blaise,

petite Windjack

La rapporter contre récompense au poste de police.

Souvenir de famille

Administration : 1, rue du Temple-Neuf.
 Rédaction : 3, rue du Temple-Neuf.
 Bureau ouvert de 7 h. 30 à 12 h. et de
 13 h. 45 à 17 h. 30. Samedi jusqu'à midi.
 Régie extra-cantonale : Annonces-
 Suisses S. A., Neuchâtel et succursales.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. 30 (grandes annonces 9 h.), le samedi jusqu'à 8 heures pour le numéro du lundi.

Emplacements spéciaux exigés, 20 %
de surcharge.

Les avis mortuaires, tardifs et urgents
sont reçus jusqu'à 4 heures du matin.
La rédaction ne répond pas des manus-
crits et ne se charge pas de les renvoyer.

AVIS OFFICIELS

VILLE DE  NEUCHÂTEL

L'impôt communal pour l'année 1940 sera perçu
au début de septembre. Nous recommandons à tous les
contribuables de Neuchâtel-Serrières-la Coudre d'ache-
ter dès maintenant des

timbres-impôt

Liste des dépôts :

Les bureaux de l'administration communale
 Poste principale (guichets Nos 2 et 3)
 Poste de la gare
 Gare C.F.F.
 Zimmermann S. A. et succursales
 Société coopérative de consommation et succursales
 Société de consommation de Serrières
 Mlle A. Blanchard, épicerie, Fahys 21
 M. E. Miserez, cigares, Seyon 20
 M. Jules Schneider, cigares, Hôpital 7

ENCHÈRES

Office des poursuites
de Boudry

Les enchères publiques de bijoux

annoncées pour le 25 juin
1940, à 11 h., à l'Office des
poursuites de Boudry,
n'aura pas lieu

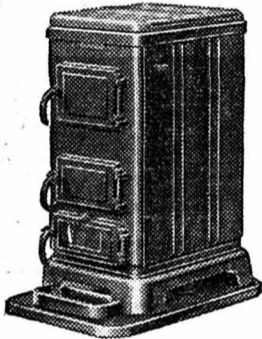
Office des poursuites.

A VENDRE

RADIOS

modèles 1940, ayant servi à
quelques démonstrations, à
vendre avec garantie, à prix
très avantageux. Facilités de
paiements. — Adresser offres
écrites à R. O. 517 au bureau
de la Feuille d'avis.

CHEZ LOUP
Complets homme **39⁸⁰**
Seyon 18 - Grand'Rue 7



Prévenez à temps...

en installant maintenant un

calorifère

inextinguible, à bois.

Grâce à sa nouvelle construc-
tion à circulation d'air
chaud, il chauffera à bon
compte votre appartement et
vous rendra indépendant de
tout combustible étranger.

Modèles à partir de 185 fr.
Demandez prospectus et
tous renseignements auprès
des dépositaires

Beck & Cie
Dereux
Téléphone 6 12 43

Fromage

3/4 gras, tendre
1.30 le 1/2 kg.

chez PRISI
Hôpital 10

Varices

Si vous en souffrez, consul-
tez-nous. Spécialistes de cette
question, nous vous indiquere-
rons immédiatement le seul
bas qui convient. Bas invisibles,
lavables et réparables.

Reber

Bandagiste - Téléphone 5 14 52
Saint-Maurice 7, NEUCHÂTEL
Timbres S. E. N. J. 5 %

DIVAN TURC

tête élevée

Fr. 65.-

LA QUALITÉ

AU BUCHERON

Ecluse 20 - Tél. 5 26 33

Meubles usagés

RESSANT
A vendre à bas prix : une
grande table à coulisse, un
bureau de dame, trois toilet-
tes dessus marbre, trois tab-
les de nuit, un canapé, un
bois de lit sapin, tables, meu-
bles de véranda, deux petits
CALORIFÈRES économiques,
grands ustensiles de cuisine
et un réchaud à gaz, trois
feux. — Côte 19.

Qui s'intéresserait à
l'achat d'un

trousseau de linge

prêt à entrer dans l'ar-
moire? 83 pièces, draps de
dessus et de dessous,
double chaîne, le tout
au prix avantageux de

Fr. 150.-

Sur désir, envoi d'é-
chantillons.

Mlle Clara KELLER,
Monbijoustrasse 20,
Berne

CHEZ LOUP

Chemise-blouse
avec pantalon
pour enfants
Seyon 18 - Grand'Rue 7

12⁸⁰



En charcuterie



est le grand
spécialiste

Faites vérifier vos lunettes



chez
André PERRET
opticien-spécialiste
Epancheurs 9 - NEUCHÂTEL
Grand choix de lunettes
Verres ménisques et toriques
ponctuels
Exécution soignée et garantie
des ordonnances
Prix les plus réduits

E. Notter

Terreaux 3 - Tél. 5 17 48

Meubles - Rideaux
Stores - Literie
RÉPARATIONS

Attention!!

Pour cause de déménage-
ment, j'offre mon excellent
radio pour 80 fr. - Pressant.
Ecrire sous S. O. 533 au bu-
reau de la Feuille d'avis.

Qui aura besoin

de savons achètera vite dans
les magasins Meier... Deman-
dez une fois le Wilsonia blanc
parfumé.

AVIS DIVERS

Réparation

de tous systèmes de
machines à coudre

Henri WEITSTEIN
mécanicien Seyon 16-
Grand'Rue 5 Tél. 5 34 24

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine

Ensuite du décès de M. Alfred Perrenoud, survenu le 11 janvier 1940, notre
agence générale pour le canton de Neuchâtel a été dépourvue de son chef. M. Alfred
Perrenoud a représenté notre société pendant plus de 37 ans avec un dévouement
et une fidélité auxquels nous nous faisons un devoir de rendre hommage. Nous
lui garderons un souvenir reconnaissant.
A partir du 1er juillet 1940, nous avons confié la gestion de nos affaires dans
le canton de Neuchâtel à

Monsieur Albert DUPASQUIER, agent général

Neuchâtel, Promenade Noire 1

(Téléphone 5 17 16 - Chèques et virements postaux IV 142)

inspecteur de notre Agence générale à Neuchâtel depuis le 1er février 1938.
Nous prions nos assurés de vouloir bien dorénavant s'adresser à M. Albert
Du Pasquier pour tout ce qui concerne leur assurance.

Zurich, en juin 1940.

Société suisse
d'Assurances générales sur la vie humaine

Pour la gymnastique.

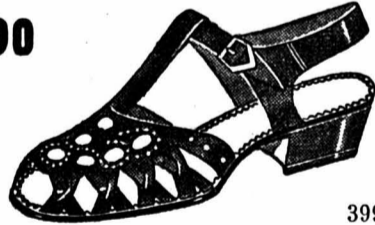
En bleu ou blanc,
avec semelle de
caoutchouc. Article
pratique et léger
pour le voyage
et les vacances.
Nos prix : Chauss-
sures de gymnasti-
que bleues avec
semelles grises.

No 23-26 Fr. 1.25
27-34 1.50
35-42 1.75
43-46 2.-
Avec semelle jaune:
No 35-42 Fr. 2.-



45331-9906

6⁹⁰



3995-54

Sandalette aérée, cuir couleur veau naturel.
En bleu, rouge ou blanc, Fr. 7.50

7⁹⁰



3935-57

Blanc, rouge, bleu combiné.

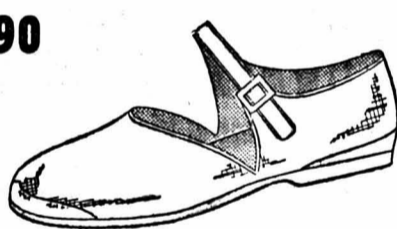
8⁹⁰



0625-25

Chaussure confortable d'été. Boxcalf bleu
avec daim blanc.
En boxcalf noir avec rouge 10.90

9⁹⁰



Savate de bain pour enfants, Fr. 1.50
pour dames et pour messieurs, Fr. 1.75

9⁹⁰



5505-64114

Daim ou chevreau noir, avec perforation.
En daim blanc Fr. 8.50

9⁹⁰



1937-4943

Chaussure de lin, combiné avec box brun
ou daim gris.

9⁹⁰



1937-73

Chaussure d'été pour messieurs. Box brun
ou noir. Avec perforation.

Bata

Neuchâtel,
Place de la Poste.

Qui les aura?

Les 2 gros lots de Fr. 50.000
de la Loterie Romande seront tirés le
10 août, à Neuchâtel. Vos chances
sont doubles: il y a 2 gros lots, sans
compter 37.830 autres lots... Contri-
buez aux oeuvres de secours et d'uti-
lité publique pendant la mobilisation.
Le billet Fr. 5.- Le 1/5 Fr. 1.-

la LOTERIE ROMANDE
fait des heureux!

203

AS 3433 L

NEUCHÂTEL, Faubourg du Lac 2 - Chèques postaux IV 2002

Remailage

bas de soie

Travail prompt et soigné.
Se recommande :

Andrée GRISONI
Téléphone 7 61 60
CRESSIER (Neuchâtel)

Couseuses Modernes S. A.

Machines à coudre - Lingerie

Magasin transféré provisoirement

SEYON 26

Encore un choix en machines à coudre d'occasion



Feuille d'avis de Neuchâtel

Paiement des abonnements
par chèques postaux

jusqu'au 6 juillet

dernier délai

MM. les abonnés peuvent renouveler,
sans frais, leur abonnement pour le

2^{me} semestre

ou le

3^{me} trimestre

soit à notre bureau, soit en versant le
montant à notre

Compte de chèques postaux IV. 178

A cet effet, tous les bureaux de poste
délivrent gratuitement des bulletins de ver-
sement (formulaires verts), qu'il suffit de
remplir à l'adresse de la *Feuille d'avis de
Neuchâtel, sous chiffre IV. 178.*
Prix de l'abonnement:

3 mois Fr. 5.-, 6 mois Fr. 10.-

Prière d'indiquer sans faute au dos du
coupon les

nom, prénom et adresse exacte de l'abonné

Les abonnements qui ne seront pas payés
le 6 juillet feront l'objet d'un prélèvement
par *remboursement postal*, dont les frais
incombent à l'abonné.

ADMINISTRATION
de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

VOTRE HORLAIRIE: LE « RAPIDIE »

Madame, voici pour vous...

DE FIL EN AIGUILLE...

Acheter est plus que jamais un devoir féminin et national; c'est pourquoi je vous recommande, lectrices qui le pouvez, de penser à votre garde-robe avec le soin que vous lui avez voué jusqu'ici et de vous laisser tenter, en cette belle saison, par les nouveautés si fleuries et si baroïques que nous offrent les magasins de tissus et de mode.

Il est indéniable que le pantalon sera très apprécié, beaucoup porté, pendant l'époque des vacances; il est pratique, il peut et doit être seyant. Mais l'on doit remplir certaines conditions pour que ce vêtement masculin ne choque pas et conserve, sur les femmes, sa correction et son élégante simplicité. Il doit premièrement être bien coupé: soyez sûres que n'importe qui ne peut y arriver. Ensuite, seules les femmes aux hanches minces, aux longues jambes, au ventre plat, se permettront cette tenue. Il est déplorable de constater combien de jeunes filles courtes et grasses sont fagotées dans des pantalons: combien mieux elles seraient dans des jupes amples! Avec le pantalon que je recommande de confectionner en flanelle marine, grise ou beige moyen, la blouse chemisier en toile de soie, en jersey, en lin, se porte beaucoup. Le sweater de laine fine convient également à cette tenue. On la complétera de façon très heureuse en portant un bandeau tressé ou drapé en guise de coiffure choisi de la teinte de la blouse ou du pantalon; il a l'avantage de maintenir la coiffure en ordre et d'être flatteur pour tous les visages.

Il n'y faut pas apporter trop de fantaisie à la montagne ou à la plage, tandis que le bandeau porté en ville sera de soies vives, multicolores, de forme plus étudiée, plus soignée. Un détail complétera presque toutes les tenues estivales, c'est la paire de lunettes; chacune l'adoptera, pour le plus grand bien de la vue, d'abord, puis de l'épiderme qui, de ce fait, ne se plissera plus autour des yeux ni sur le front. Choisissez donc des lunettes à verres jaunes et verts tirant sur le jaune, ce sont les meilleurs et les plus reposants.

et vous porterez sur la tête un madras noué à la Joséphine Baker, simple triangle de cotonnade. Tenue correcte et charmante, d'un prix de revient très modeste, comme il sied en ce moment de notre vie.

Vous n'oubliez pas d'emporter des manteaux de tissu chaud pour tout le monde, non plus qu'une bonne provision d'écheveaux de laine, que vous transformerez durant l'été en précieux vêtements douillet: nous en aurons plus besoin que jamais cet hiver, si le combustible est rationné!

M. de P.

A propos des confitures

Voici la saison des fruits et par conséquent celle des confitures.

Il y a de nombreux procédés pour les réussir, l'un des meilleurs à notre avis est celui qui opère en trois temps:

Préparer les fruits (fraises, abricots, prunes, cerises, poires) en les séparant des noyaux et des queues; les mettre dans une jarre en terre ou en faïence, les couvrir de sucre cristallisé à raison de 375 grammes de sucre pour 500 grammes de fruits. Laisser macérer douze heures en ayant soin de couvrir le récipient. Après ce temps, mettre le mélange dans la bassine à confiture et porter à ébullition sans écumer. Laisser de nouveau douze heures dans la jarre et recommencer ensuite une seconde ébullition d'une durée de cinq minutes. Mettre en pots et couvrir aussitôt avec de la cellophane que l'on trouve en pochettes dans le commerce.

Pour la gelée de groseilles et celle de framboises, mettre les fruits sans eau, dans une bassine pour les faire crever, retirer du feu au premier bouillon. Ecraser les fruits au moulin à légumes et verser dans la jarre au-dessus du tamis. Ajouter 500 grammes de sucre pour 500 grammes de fruits. Remuer le mélange, laisser reposer douze heures, la jarre étant couverte. Porter ensuite à ébullition pendant cinq minutes, mettre en pots, couvrir aussitôt.

Ce procédé de courte ébullition a l'avantage de conserver aux fruits tout leur parfum sans diminution de volume; les confitures ainsi préparées ne fermentent pas à la conservation, quelle qu'en soit la durée.

La situation étant instable, les projets de vacances sont faibles la plupart du temps sur les bases de la simplicité; les privilégiés qui s'en iront à la montagne, à la campagne, y meneront une vie tranquille; au surplus, hélas, la vie des grands hôtels de notre pays ne sera point très animée ni très mondaine. Vous aurez par conséquent des bagages dans lesquels les petites robes de cretonnes fleuries seront en majorité; vous leur assortirez des chaussures multicolores, faites de matières tressées de teintes vives, fort pratiques et légères; vous les ornerez, ces robes, de coquets petits tabliers de mousseline blanche

Notre rayon pour enfants est particulièrement bien assorti en robes tobiralco et toile

de Fr. 4.50 à 25.-

pour 2 à 14 ans

Savoie-Petitpierre S.A.



PAREO DE PLAGE UN STYLE SOUPLE UNE AMPLÉUR MODÉRÉE

Toute robe aujourd'hui est une «petite robe».

La petite robe n'en évolue pas moins pour cela. Il est presque superflu d'ajouter que le détail y contribue bien plus que la silhouette générale. Mais il est intéressant de noter que ce détail fait plus qu'autrefois partie de la coupe. On le remarque pour les manches, pour le montage des manches et des empiècements.

Du côté des jupes, l'ampleur se maintient. Une ampleur mesurée, bien entendu, et répartie moins tout autour que devant ou derrière. Cette dernière tendance, la plus nouvelle, semble s'accroître.

Il est dommage pourtant que cette

heureuse mise au point de l'ampleur n'ait pas entraîné ou maintenu celle de la longueur. Les jupes sont trop courtes. On ne peut que souhaiter de voir certains ourlets dégageant des genoux — pour le moins s'allonger de quelques centimètres.

Les plis semblent moins fréquents que l'enferme ou que les fronces, d'un porter plus commode. Les tissus souples sont donc plus spécialement à l'honneur. Les jerseys et tous les «imfroissables», quelle que soit la matière qui les compose, sont particulièrement recherchés. Il en résulte une ligne en souplesse et en grâce dont on ne saurait se plaindre.

OBRECHT
Nettoyage et teinture de tous vêtements
PRIX MODÉRÉS
Rue du Seyon 5 b - Tél. 522 40

MESDAMES!
Pour un CORSET, une CORSE-LETTE, un SOUTIEN-GORGE, une GAINÉ, adressez-vous en toute confiance à la spécialiste
Mme Havlicek - Ducommun
RUE DU SEYON
Timbres escompte N. et J. 5 %

APPRENONS A NAGER

La natation est sans contredit l'exercice le plus utile et le plus agréable qui soit: sans parler du plaisir que l'on éprouve à se plonger dans l'eau fraîche et profonde alors que le soleil flamboie dans le ciel d'été, il faut se représenter que le monde sur lequel nous vivons est aux trois quarts recouvert d'eau et que cette eau constitue pour nous un danger permanent tant que nous n'avons pas appris les mouvements qui nous permettront de nous sentir en sûreté sur la surface liquide: on devrait donc apprendre à l'enfant à nager dès qu'il a appris à marcher.

En outre, tout en constituant pour l'enfant une assurance sur la vie, la natation lui procure pendant la belle saison l'amusement le plus sain et le plus varié que l'on puisse imaginer: il prendra désormais possession du domaine liquide avec joie et confiance, considérant l'eau comme une grande amie puissante qui sera toujours prête à l'accueillir avec bienveillance lorsqu'il aura gagné ses bonnes grâces.

On apprend à nager à tout âge; certes, il est plus difficile d'apprendre à nager à l'âge mûr qu'au début de la vie, lorsque les muscles et les articulations ont encore toute leur souplesse, mais il n'est aucune excuse pour se désintéresser de la natation, à quel âge que ce soit: l'enfant devra donc faire ses premiers essais dès que ses petites jambes seront assez fortes pour le porter jusqu'au bord de l'eau, et l'adulte pourra continuer la pratique de la natation jusqu'au jour où il sera complètement immobilisé par la vieillesse.

Si la joie de l'enfant est grande dès qu'il se sent flotter sans aucune aide étrangère, comment décrire celle de l'homme qui, ayant la crainte de l'eau, sent un beau jour ses pieds se détacher du fond et réussit à faire ses premières brasses? C'est vraiment une sensation merveilleuse.

En plus de son utilité et de nombreux agréments qu'elle peut nous procurer, la natation est l'exercice le plus parfait qui soit pour obtenir un développement puissant et harmonieux.

Le nageur bien entraîné donne une impression de vigueur, de santé et d'équilibre, et pour s'en rendre compte, il n'est que de s'arrêter quelques instants au bord d'une piscine où l'on pratique sérieusement la natation sportive. On peut dire que la vogue de la natation, en ces dernières décennies a fortement contribué à l'amélioration des qua-

Sous-vêtements pour dames en tricot-noué de rayonne
Depuis longtemps l'homme connaît les sous-vêtements en tricot-noué. A présent, cet article a été adapté aux goûts de la femme élégante, par la création d'une lingerie raffinée, aux modèles impeccables et du plus gracieux aspect.

Soyez persuadée que ce linge extrêmement léger procure une sensation de bien-être et rend les chaudes journées de l'été plus supportables et plus agréables.

Barbey & Cie, merciers, rue du Seyon
Prospectus à disposition.

lités physiques de la race: combien de champions réputés dont les performances émerveillent la masse des profanes n'étaient, au début de leur carrière sportive, que de frêles adolescents que seule la pratique assidue de la natation a doués d'une vigueur et d'une endurance insoupçonnées.

Nos recettes

JEUNES CAROTTES AU BLANC OU A LA POULETTE

Lorsque les carottes ont atteint le quart ou le tiers de leur grosseur, elles servent à préparer ce mets très délicat.

Lorsqu'elles sont très jeunes, on les gratte et on les coupe en rouelles un peu épaisses. On les met dans la casserole avec du beurre. On fait sauter. On ajoute un peu de farine. Mettre ensuite sel, poivre, en petite quantité de l'eau ou du lait à mi-hauteur, beaucoup de sucre; laissez cuire à petit feu; la sauce doit être courte.

CAROTTES D'HOTEL

Lorsqu'elles sont jeunes, faites-les cuire dans de l'eau avec du sel; puis laissez-les égoutter. Faites ensuite fondre du beurre; sautez les carottes dedans, avec du sel, du poivre. Servez. Le bouillon peut être employé à faire un potage.

CAROTTES A LA CRÈME

Coupez de jeunes carottes en rouelles, en dés si elles sont un peu grosses, faites-les cuire à l'eau salée. Après cuisson, vous ajouterez un peu de farine, de la crème, du persil haché, un filet de vinaigre. Servir aussitôt.

PETITS POIS AU NATUREL

C'est toujours avec plaisir que l'on voit revenir la saison des petits pois. Pour leur conserver toute leur saveur, le procédé de cuisson le meilleur est le suivant:

Ecossez les pois en plaçant les grains sur l'égouttoir à pieds, les rafraîchir sous le robinet d'eau froide à la fin de l'opération. Prendre une cocotte en fonte émaillée, y mettre les pois avec deux oignons blancs et une ou deux laitues bien lavées et laissées entières. Mettre un morceau de beurre et l'assainissement, couvrir le récipient en ayant soin de mettre de l'eau sur le couvercle creux qui comportent ces cocottes émaillées ou, à son défaut, couvrir avec une assiette creuse dans laquelle on mettra de l'eau. Cuire à feu doux quarante à quarante-cinq minutes.

A goût égal...
acidité moindre, telle est la supériorité de
Lactavinaigre
VINAIGRE DE PETIT LAIT CONDENSÉ

COURRIER des ABONNÉS

ENTRE NOUS

Vos questions Nos réponses

PENSÉE POUR TOUS. — «Il importe que l'on comprenne chez nous que le temps des fêtes est passé». (Général Guisan, dans la «N. Z. Z.» novembre 1939).

ISTAMBOUL. — Lisez ci-dessus, Monsieur, la réflexion pertinente de notre général, telle que nous l'avons copiée en son temps. Vous me dites l'avoir lue et entendu commenter différemment; eh bien! ou vous avez mal entendu, ou l'on vous a mal renseigné; le chef de notre armée n'a pas voulu critiquer, j'en suis sûr, ce que vous paraissez goûter beaucoup, c'est-à-dire les fêtes de famille; vous dites avec raison qu'à l'époque troublée qui est la nôtre, ces petites réunions donnent du courage et retrempent les hommes revenant de la garde des frontières dans l'atmosphère paisible et douce du foyer. Fort juste. Le général Guisan serait certainement de votre avis. Il a dit: le temps des fêtes est passé, et par là, il entend les manifestations bruyantes, l'insouciance et le bien-être, le bien-rigoler (pardonnez ce terme) qui caractérisent parfois les fêtes populaires. Que cela doive être mis de côté au profit de manifestations adéquates au sérieux de notre présente existence, n'est-ce pas l'évidence, la prudence, la dignité mêmes? Je vous laisse juger. — Répondrai à votre seconde question prochainement.

ZI et YORK. — Deux lecteurs se plaignent de la même chose, à savoir que des membres masculins de leurs familles estiment au-dessous de leur dignité (!) d'être envoyés à la campagne pour y faire des travaux de manœuvres. D'abord, la dignité ne paraît n'avoir rien à faire ici: il s'agit plutôt de bêtise, de sottise vaniteuse, d'un absurde orgueil, disons aussi d'un coupable aveuglement devant la situation sérieuse dans laquelle se débattaient nos campagnards actuellement. N'est-il pas grand temps que l'on s'efforce de comprendre, de soutenir, d'aider, de sortir d'embaras les travailleurs de la terre? Je vous le dis: il est bien moins «humiliant» d'être manœuvré dans le

pré et le jardin que dans n'importe quel obscur atelier, et ceci parce que le travail à la campagne est rarement machinal, anonyme, fragmentaire: toute personne qui s'y veut sent bien le rôle important que jouent ses bras, les fruits qu'apportent ses efforts du matin au soir; on n'est pas manœuvre, mais coopérateur dans une noble besogne, aide et non domestique, membre de la grande famille des travailleurs terriens. Les sottes gens ceux qui jurent sot n'importe quel métier! Coupables sont ceux qui, aujourd'hui, ne comprennent pas l'urgence qu'il y a à préparer main-à-main les paysans dans l'embaras! Si cela pouvait servir à quelque chose, j'écrirais bien volontiers aux jeunes gens de qui nos lecteurs se plaignent!

X. Y. Z. — Le terme de «cinquième colonne» a vu le jour au cours de la guerre d'Espagne, à propos des armées gouvernementales, les premières colonnes se rapportant aux groupes d'armées et la cinquième précisément aux civils chargés de certaines besognes.

GAMELLE. — Heureux homme! Vous pouvez vous occuper de détails charmants et de projets de «réjouissances» matrimoniales! Je vous présente mes vœux, puis vous dirai qu'un général la famille de la fiancée organise la fête ou le dîner des fiançailles, le fiancé ou sa famille se chargeant des festivités de la noce. En outre, l'usage général est celui-ci, en ce qui concerne l'apport mobilier: la fiancée meuble la chambre à coucher, le fiancé se charge de la cuisine; le salon, s'il y en a un, est meublé par la fiancée, la salle à manger par le fiancé.

ODILE. — Non, votre question n'entre pas dans la catégorie des indiscrétions; le général H. Guisan a sa fête le 21 octobre.

ASTRE. — Vouddrait qu'on revienne à la vie simple de nos ancêtres. Catastrophique souhait, Monsieur! Que feraient les fabricants et marchands de

meubles, si chacun s'avaisait d'habiter une grotte, de manger sur la terre battue, de dormir à la belle étoile? Que feraient nos coiffeurs, si nos cheveux à tous poussaient comme ils l'ont toujours? Que deviendraient nos boulangers, bouchers, épiciers, fruitiers, etc., si nous mangions les «belosses», les cymorhodons, les glands et les grains bruts du maïs et du blé, pour ne parler que de cela? Non, non, Monsieur, pensez à d'autres choses et employez votre esprit à d'autres recherches pour notre bonheur, je vous le conseille vivement. Votre goût de la simplicité vous égare. Le fleuve ne saurait remonter à sa source ni l'homme civilisé redescendre à sa vie primitive. La question de savoir si cette dernière valait mieux que la nôtre nous entraînerait trop loin, reconnaissez-le de bonne grâce.

a. b. c. — Afin d'enlever le goût salé à une confiture dans laquelle on a mis du sel par distraction, je crois qu'il faut la recuire, lui ajouter du sucre, un peu d'eau et une écorce de citron, coupée fin, ou celle d'un grappe-fruit.

ALAIN-ALINE. — Il y a deux personnes populaires en Suisse romandes, qui se nomment Poullin; ils sont cousins germains. Le reporter militaire n'est pas celui qui accompagna l'acteur comique dont vous parlez. — Je ne sais pas ce que fait présentement le chanteur R. Bersin; il se pourrait, comme vous le dites, qu'il exercât un autre métier à présent, ce qui arrive à un grand nombre d'artistes de tous les genres.

PATTE-DOIE. — C'est ainsi que vous m'appelez; je vous prie de m'envoyer une enveloppe pour que je vous réponde.

DAME DE GORGIER. — Même demande que ci-dessus.

EN CAMPAGNE, 11 JUIN. — Chers soldats, je souhaite que ma réponse vous parvienne en temps voulu; le sousigné ne reçoit pas son courrier chaque jour et il lui arrive par conséquent de rester involontairement long-

temps avant de répondre. Merci de votre intérêt pour le Courrier des abonnés!

MAUVE. — Le turban est certainement très flatteur; il se portera beaucoup cet été; il sied à toutes les femmes jeunes, naturellement, et à celles qui savent masquer du temps le très réparable outrage. Je conseille de le confectionner en l'assortissant toujours aux robes qu'il accompagne; une robe à fond marine, par exemple, se complétera du turban de voile ou soie marine; une robe de soie imprimée de fleurs sera fort bien accompagnée du turban de même tissu, etc. Encore vous faut-il prendre garde de ne pas couper une bande de tissu trop large; quinze à dix-huit centimètres suffisent sur une longueur de quatre-vingts ou quatre-vingt-cinq centimètres. J'ai à disposition le mode de confection d'un joli et simple turban (la simplicité est précisément sa qualité première) et je vous l'enverrai. Je vous conseille en outre de porter des clips (pardon...), que diront les défenseurs du français, si je ne me corrige point et ne prends le terme «pince» au lieu du terme anglais (!) des pincées d'oreilles, donc, de la teinte du fond de l'étoffe choisie pour le turban; si ce dernier est confectionné en tissu fleuri, des pincées en formes de fleurs seront ravissantes. — Autre question plus tard.

HOLLY. — Je ne puis, Madame, répondre en anglais à vos questions, veuillez le comprendre. Je crois savoir que la mère de la reine d'Angleterre, récemment décédée, était de la famille des ducs de Rutland, branche cadette, c'est-à-dire, des Cavendish; le grand-père maternel de la souveraine était le révérend Cavendish; les cadets des familles nobles d'Angleterre suivent encore fréquemment la vieille tradition qui veut que ces fils-là embrassent la carrière ecclésiastique, celle des armes ou celle de la politique, ainsi qu'il arriva précisément au «premier» anglais actuel, M. Winston Churchill, de la famille ducale des Marlborough, branche cadette. — La comtesse de Jersey était l'actrice Virginia Cherrill, partenaire, si vous vous le rappelez, de Charlie Chaplin dans «Les lumières de la ville». Elle a peu tourné... mais bien, comme vous pouvez le constater. — Dernière question examinée plus tard.

P. A. — L'on me dit que les violons et les violoncelles les meilleurs et les plus célèbres datent tous de la fin du XVIIIe ou du début du XIXe siècle.

le. En effet, c'est le glorieux moment où couvrent les artisans géniaux qui se nomment Amatà, Guarneri, Stradi-varius; ce dernier luthier, plus grand que tous les autres, comme vous savez, a non seulement construit des violons, mais aussi des violoncelles jamais égalés. Je ne connais pas le nombre des violons de ce maître que l'on trouve actuellement dans notre pays; il en existe, sauf erreur, trois à Genève. — Je ne puis vous parler de politique ici, et, le pourrais-je, que je m'en garderais bien; c'est plus que jamais un sujet délicat... — Dernière réponse plus tard. Merci cordial de vos aimables lignes.

Mc. — Merci également à M. Mc, qui m'a fourni un renseignement dont j'ai immédiatement profité.

ARTHUR. — «Pourquoi hésitez-vous à faire le bien? Est-ce qu'il a le temps d'attendre?» a dit Alexandre Dumas. Je vous le dis à mon tour, à vous qui demandez au courriériste si vous pouvez ou ne pouvez pas faire un cadeau à un voisin sympathique, pauvre, que vous aimeriez aider. Allez-y, allez-y, je vous en prie; l'on peut toujours remettre à demain de faire une peine à quelqu'un, mais non de lui procurer un plaisir ou de lui faire une jolie surprise. Mais attendez que je vous dise ceci: cherchez avec tact à savoir ce qui ferait réellement plaisir, ce qui aiderait le mieux, ce qui même, est nécessaire à votre voisin. Donner est vite bûclé; tomber juste est plus long, mais cela «rend» mieux, à la fois pour le donateur et pour son bénéficiaire.

MAX UND MAURICE. — Fidèles questionneurs depuis six ans, ces mystérieux lecteurs souffrent du rhume des foins et voudraient s'en guérir; voici une recette que l'on assure bonne: faire bouillir une poignée de feuilles de marjolaine fraîche ou la moitié de cette quantité si la marjolaine est sèche, dans un demi-litre d'eau jusqu'à réduction de moitié; passer et mettre dans un flacon. Versez plusieurs fois par jour une cuillerée de ce liquide dans le creux de votre main et aspirez fortement par l'une et l'autre des narines. Vous pouvez essayer: cela vous fera en tout cas

éternuer. D'après ce qu'on me dit, le meilleur moyen d'échapper au rhume des foins consiste à passer le mois de juin au bord de la mer (difficile à réaliser actuellement) ou à la montagne, dans le voisinage des glaciers, à condition de supporter une altitude d'au moins quinze cents mètres. Consultez votre médecin. — Pour enlever les traces des plats chauds sur une table de bois tendre, frottez légèrement ces traces au papier de verre très fin, sans trop presser, puis frottez ensuite la table énergiquement avec le mélange suivant: alcool à 90 degrés et huile de lin en parties égales; essayez enfin fortement au moyen d'une flanelle. — Dernière réponse plus tard.

MIREILLE. — Je m'excuse, Madame, d'avoir oublié de répondre à vos questions, j'y viendrai dans le courrier prochain, les questions sont si nombreuses en ce moment! Le livre des prophéties expliquées et commentées a pour auteur le Dr de Fontbrune; c'est un assez grand volume; les Centuries de Nostradamus datent du XVIe siècle.

1940. — Demande, par l'entremise de ce courrier, que notre ville donne à l'une de ses rues le nom du regretté peintre P. Bouvier. Je transmets bien volontiers ce désir à qui de droit. — Vos questions, Monsieur, seront examinées dans le courrier prochain.

JACOTTE. — Je crois préférable, Madame, de laisser de côté tout tout commentaires et réflexions touchant à la situation présente de l'Europe; ce n'est pas tant, pour moi, une question de neutralité que d'incompétence; tant de choses sont bouleversées, tant d'autres déjoient tout pronostic, qu'il faut adjoindre, ici autant que partout ailleurs, le précepte: «Wait and see». — Charlie Chaplin n'est pas d'origine américaine, il est Anglais et naquit à Londres, très pauvre enfant de la balie, comme on dit, en 1889.

X. X. — ALOUETTE. — ADA. — MALOU. — BALOIS. — ADA. — ETC. — BOUBOULE. — CAPORAL. — TRIO. — Réponses dans le prochain courrier.

LA PLUME D'OIE.

Gants filets - Gants Irlande
Travail main, de 2.90 à 9.50
Le complément de vos toilettes d'été
A LA BELETTE
Spycher & Boëx

AU CORSET D'OR
Rosé-Guyot - Épancheurs 2, Neuchâtel
UN CORSET de qualité!
UN CORSET qui vous dure
UN CORSET qui vous donne satisfaction!
s'achète chez nous!
5% Timbres S. E. N. & J.

Jika-Sports
Mme Knepfler - Rue de l'Hôpital
TOUT pour le bain et la montagne

La femme peut demander la persistance de sa jeunesse aux crèmes de beauté PASCHE.
Demandez des échantillons à
Mlle Marguerite Mouriez
Élève diplômée de l'Institut Pasche à Vevey
Neuchâtel - 1, rue Saint-Honoré
Téléphone 5 27 79
(en cas de non-réponse 5 37 69)

Pour les soins du visage et du corps, un produit suisse de qualité, rivalisant avec les grandes marques étrangères:
Bea Kaiser
Crèmes - Lotions - Masque velours
Eau de toilette - Poudres
En vente à l'Institut de beauté
Edwika Périer
Rue du Concert 4, entresol, Tél. 5 19 51

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

CONSEQUENCE DOULOUREUSE DE L'ARMISTICE

La rupture de l'entente cordiale entre la France et l'Angleterre

Une mise au point du commissaire français à l'information : Bordeaux reproche à Londres de n'avoir jamais fourni d'aide militaire suffisante

BORDEAUX, 25. — Le haut commissaire de la propagande a fait les déclarations suivantes aux correspondants américains :

Nous demandons à nos amis d'Amérique de comprendre l'immense tristesse de la France. Nous ne cherchons ni à nier ni à cacher les erreurs et les fautes de notre pays. Dans la situation actuelle, chaque Français a sa part de responsabilité. Chaque Français est persuadé que c'est par le recueillement et le travail que la France peut et doit ressusciter. Tout Français sousscrit aux déclarations du maréchal Pétain. C'est pourquoi nous regrettons que le gouvernement britannique n'ait pas observé les mêmes consignes de recueillement et de silence et nous adressons des critiques injustes.

Des Français de 43 ans étaient mobilisés alors que les Anglais de 28 ans ne l'étaient pas

Il est nécessaire que nous fassions un rapide historique : Avant la déclaration de guerre, le parlement de Londres vota la conscription ; 26 divisions britanniques devaient partir pour la France dès les premiers mois d'hostilités. Les gouvernements Daladier et Reynaud ne cessèrent pas d'attirer l'attention du gouvernement anglais sur les difficultés qu'éprouvait la France à maintenir sous les armes des hommes de 43 ans, alors que les jeunes classes anglaises de 28 ans n'étaient pas encore mobilisées, mais le gouvernement anglais arguait le manque d'armes et de casernes et l'impossibilité de transporter en France des hommes insuffisamment instruits.

En mars 1940, l'effort anglais était toujours insuffisant

Au mois de mars 1940, une délégation importante de la presse française se rendit en Angleterre. Elle constata que l'effort de guerre anglais se révélait insuffisant. L'Angleterre, comme au temps de Pitt, croyait au blocus et le gouvernement continuait à gouverner l'Angleterre suivant les traditions.

Le 12 juin on savait que l'occupation de la France serait totale

Il est inutile de retracer les phases de la bataille de Belgique et de la bataille de France. Le 12 juin, au conseil des ministres, M. Reynaud introduisit Weygand. Dans la séance la plus dramatique qu'ait jamais connue le gouvernement français, le généralissime exposa la situation militaire. L'opinion des membres du gouvernement qui prédomina fut que la France, avec ou sans armistice, n'échapperait pas à l'occupation totale. Dans cette terrible éventualité, le conseil unanime décida de demander à M. Churchill de vouloir bien venir en France pour se concerter avec lui.

Où M. Churchill se défile

Le lendemain, à 3 heures, un conseil élit convoqué d'urgence pour entendre M. Churchill. Pendant deux heures, les ministres français attendirent anxieusement le ministre britannique. A 5 heures, MM. Reynaud et Mandel arrivèrent, précisant qu'ils avaient vu M. Churchill, mais que ce dernier avait dû partir pour l'Angleterre. Le conseil demanda alors à M. Reynaud quelle était l'opinion de M. Churchill pour le cas où la France se verrait obligée de déposer les armes. M. Reynaud fit la réponse suivante :

Il avait promis de ne jamais accabler l'allié malheureuse

Le premier ministre, d'accord avec lord Halifax et M. Beaverbrook, déclarèrent que le gouvernement britannique continuerait comme par le passé à apporter à la France le maximum d'aide militaire, aéronautique et navale en son pouvoir ; mais que si les événements contraignaient la France à demander un armistice à l'Allemagne, leur avis était que, en aucun cas, elle n'accablerait l'allié en difficultés et comprendrait la situation dans laquelle celui-ci se trouvait bien content de sa volonté.

C'est donc en pleine connaissance des déclarations du premier ministre que s'engagea la discussion du conseil. La décision de demander un armistice fut encore différée de 24 heures pour deux raisons :

Le cabinet français désirait, avant de prendre une décision : 1. attendre la réponse de M. Roosevelt au suprême appel de la France ; 2. informer d'une façon plus

précise encore Londres de la situation et des conséquences qu'elle entraînait.

Le rôle étrange de M. Georges Mandel

Il faut dire que dans l'intervalle certains ministres français, et notamment M. Mandel, qui n'avait reçu aucun mandat du gouvernement, intervinrent auprès du gouvernement britannique pour que les déclarations de M. Churchill, lord Halifax et M. Beaverbrook ne fussent pas maintenues et que l'Angleterre prenne à l'égard de la France une attitude beaucoup moins compréhensible et plus impérieuse. Depuis, les événements se précipitèrent.

L'occupation du territoire français s'accéléra. La nécessité inéluctable de savoir les conditions du vainqueur se fit de plus en plus sentir pour le gouvernement français. Celui-ci considéra que son devoir lui commandait de demeurer en France, de partager le sort de tous les Français, et que la France ne pourrait se relever que dans le recueillement, l'ordre et le travail. C'est donc en pleine indépendance que le gouvernement prit alors sa décision et qu'il écarta définitivement tout départ pour l'étranger.

La lourde responsabilité d'anciens ministres et de parlementaires

Certains parlementaires et anciens ministres français en jugèrent autrement. L'opinion française n'aura pour eux aucune indulgence. En fuyant les responsabilités qu'ils assumèrent à l'égard de la nation, ils se retranchèrent de la communauté française. Ce ne sont ni les reproches ni les menaces de quiconque qui pourraient changer la détermination française. Nous avons vécu, avec l'Angleterre, des heures glorieuses. Nous lui demandons aujourd'hui de nous accueillir qu'avec la plus extrême réserve les Français que notre pays désavoue et veut à tout prix oublier.

Un journal français fait appel à une demande de médiation pour mettre un terme à la lutte anglo-allemande

BORDEAUX, 24 (Havas). — Commentant la réponse du maréchal Pétain aux déclarations de M. Churchill, la « Petite Gironde » approuve le maréchal d'avoir affirmé que le gouvernement français était seul juge des intérêts et de l'honneur de la France et avait pris les décisions en toute indépendance. Le journal, cependant, ne veut pas condamner sans autre l'examen du premier ministre britannique et souligne que les responsabilités sont partagées. Mais il ne s'agit pas du passé, il s'agit de l'avenir. Le journal rend hommage à la ténacité de la Grande-Bretagne, qui, dit-il, poursuivra la lutte et y jettera toutes les forces de son empire. « Lequel des deux adversaires vaincra l'autre ? » se demande le journal. « Nous n'en savons rien. Ce que nous savons en revanche, c'est qu'ils risquent l'un et l'autre de s'épuiser dans la lutte. Et sous ces ruines, c'est l'Europe qui est menacée de disparaître. »

... et argentin

Buenos-Ayres, 24 (Havas). — Le programme de réarmement naval soumis au Congrès prévoit un total de dépenses de 450 millions de pesos ; 150 millions de pesos seront nécessaires en outre pour l'armement.

D'après un journal anglais Dix ministres français se seraient prononcés contre la demande d'armistice

Londres, 24. — Selon le « Daily Express », 14 ministres français se prononcèrent à Bordeaux pour la demande d'armistice et 10 contre. MM. Louis Marin, Reynaud, Mandel, Campinchi, Laurent-Eynac, Delbos et Dautry notamment étaient favorables à l'idée de continuer la lutte. Les partisans de l'autre thèse étaient surtout M. Albert Lebrun, le maréchal Pétain et le général Weygand et, en premier lieu, M. Baudoin. Ce dernier aurait travaillé depuis longtemps à ce revirement.

Les mesures prises contre le général de Gaulle Son grade est annulé

BORDEAUX, 24 (Havas). — Le « Journal Officiel » du 23 juin publie la décision ministérielle en date du 22 juin annulant la promotion au grade de général de brigade à titre temporaire au colonel d'infanterie breveté de Gaulle. Par ailleurs, par décret, le colonel d'infanterie de Gaulle est admis d'office à la retraite par mesure de discipline.

Sénateurs et députés français réunis à Bordeaux appuient le maréchal Pétain

BORDEAUX, 25 (Havas). — MM. Pierre Laval et Marquet, ministres d'Etat, ont demandé aux sénateurs et députés réunis lundi de rester unanimement groupés derrière le gouvernement du maréchal Pétain et de consacrer leur activité à l'étude des questions d'ordre pratique exigeant l'effort de tous pour assurer la renaissance de la France. L'assemblée a manifesté son accord avec les représentants du gouvernement, notamment pour approuver la noble déclaration du maréchal Pétain.

Le gouvernement polonais poursuivra la guerre aux côtés de l'Angleterre

Londres, 25. — Le général Sikorski, président du conseil polonais, a prononcé une allocution lundi soir, déclarant notamment que la Pologne poursuivra la guerre aux côtés de l'Angleterre.

L'U. R. S. S. et la Yougoslavie renouent des relations diplomatiques

MOSCOU, 24. — Un communiqué officiel annonce que les relations diplomatiques entre l'Union soviétique et la Yougoslavie, qui n'existaient plus depuis la fin de la guerre mondiale, ont été rétablies. Le communiqué s'exprime comme suit :

« Après l'heureuse conclusion des négociations économiques entre l'Union soviétique et la Yougoslavie et l'échange des instruments de ratification, les gouvernements de l'U.R.S.S. et de la Yougoslavie ont décidé d'établir entre eux des relations diplomatiques formelles et de désigner à cet effet des représentants diplomatiques. Le gouvernement de Moscou a nommé M. Victor Plotnikov, jusqu'ici ministre en Norvège, comme ministre à Belgrade. Le gouvernement yougoslave a nommé ministre à Moscou M. Wilan Gawrilovitch. »

Le réarmement naval américain...

Washington, 24 (Havas). — La Chambre des représentants a adopté un vaste programme de constructions navales qui prévoit la mise en chantier de nombreuses unités pour la défense de l'Atlantique et du Pacifique. La flotte protégera non seulement les Etats-Unis, mais l'hémisphère occidental tout entier. Le programme autorise la construction de 200 navires de guerre représentant 1,325,000 tonnes et prévoit 4 milliards de dollars de crédits qui seront obtenus par l'impôt direct ou indirect au cours de ces quatre prochaines années. Conformément à ce programme, la flotte aérienne attachée à la marine sera de 15,000 appareils au lieu de 18,000. 25 millions de dollars seront affectés à la construction de torpilleurs rapides et très petits.

Un raid de 60 appareils italiens sur Malte

Le Caire, 25. — La R. A. F. communique : Dimanche, d'importantes forces de bombardiers ennemis escortés de chasseurs ont fait un raid contre Malte. Environ 60 appareils y ont participé. Les dommages sont peu importants. Cinq civils ont été blessés. Un appareil italien « Macchi » a été abattu par un avion britannique. Le pilote italien s'est sauvé en parachute.

Un grand vapeur anglais torpillé

Lisbonne, 24 (D. N. B.) — On mande de Figueira da Foz qu'un bateau de pêche portugais a débarqué 17 survivants du vapeur « Wellington Star » de 13,000 tonnes appartenant à la « Blue Star Lines » et jaugeant 13 mille tonnes. Le navire fut coulé le 16 juin par un sous-marin au large du Cap Finistère.

Démission du cabinet égyptien

Le Caire, 24 (Havas). — Le roi Farouk a accepté la démission du premier ministre, Ali Maher pacha. Le cabinet resté en fonctions jusqu'à la formation du nouveau gouvernement. On pense que celui-ci sera un ministère de coalition.

Militaires !

Abonnez-vous à la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL 1 mois 1 fr. 30

Le paiement doit être effectué en même temps que la commande en timbres-poste ou versé à notre compte de chèques postaux IV 178. Indiquer très lisiblement les noms, prénoms et incorporation exacts. Le bureau du journal reçoit aussi directement les abonnements militaires.

Au cours de la dernière journée

Les Italiens avaient lancé une violente offensive sur les Alpes

ROME, 23. — Le quartier général italien communique :

Sur le front des Alpes, du Mont-Blanc à la mer, nos troupes ont commencé d'attaquer le 21 juin les formidables défenses aménagées dans les rochers en haute montagne. La réaction très forte de l'ennemi décidé à s'opposer à notre avance et les conditions atmosphériques défavorables n'ont pas diminué l'élan offensif de nos troupes qui ont réalisé partout des succès notables. Pendant que par des actions hardies plusieurs détachements s'emparaient de quelques ouvrages fortifiés comme par exemple le fort de Chamaillet, près de Briançon, et le fort de Razet, dans la Basse-Lois, des unités compactes ont atteint le fond des vallées de l'Isère, de Arc, Gull, Ubaye, Tinée et Vesuble en pénétrant dans le système fortifié de l'adversaire et en menaçant par derrière tout le front ennemi. L'avance de nos troupes continue sur tout le front.

Le communiqué français

BORDEAUX, 24 (Havas). — Communiqué du 24 juin au soir : Légères progressions allemandes dans la Charente, où l'ennemi occupa Angoulême, ainsi qu'à l'est de la vallée du Rhône, où il atteignit Aix-les-Bains, et les abords de Vorette. Dans les Alpes, les attaques italiennes se poursuivirent pendant toute la journée. Elles furent bloquées à proximité de la frontière par nos avant-postes, sauf en Maurienne, où l'ennemi dépassa légèrement Lans-le-Bourg, et dans le secteur de la Côte, où il occupa Menton. Notre position de résistance est intacte sur tout le front des Alpes.

Dans les Vosges, 22,000 hommes se rendent

Berlin, 24 (D. N. B.) — Les troupes françaises cernées dans les Vosges, sur le Donon, se sont rendues lundi à midi. Vingt-deux mille prisonniers ont ainsi été faits, dont un général commandant de corps d'armée, trois commandants de divisions et un millier d'officiers. Un énorme butin a été fait, en particulier douze groupes d'artillerie dont six motorisés.

L'aviation anglaise poursuit ses bombardements d'aérodromes et de nœuds ferroviaires ennemis

Londres, 25. — Le ministre britannique de l'air communique que pendant la journée de dimanche des bombardiers britanniques ont attaqué des nœuds ferroviaires et des aérodromes en Hollande et en Allemagne.

Trois avions britanniques sont manquants

Pendant la nuit, les attaques se sont poursuivies contre des buts militaires en Allemagne. Des fabriques de munitions, des gares, des nœuds ferroviaires ont été attaqués dans le Mecklembourg, le territoire de la Ruhr, et en Rhénanie. D'importants dommages ont été causés. Les avions britanniques sont rentrés indemnes à leurs bases.

Un raid de 60 appareils italiens sur Malte

Le Caire, 25. — La R. A. F. communique : Dimanche, d'importantes forces de bombardiers ennemis escortés de chasseurs ont fait un raid contre Malte. Environ 60 appareils y ont participé. Les dommages sont peu importants. Cinq civils ont été blessés. Un appareil italien « Macchi » a été abattu par un avion britannique. Le pilote italien s'est sauvé en parachute.

Un bombardier qui faisait un vol de reconnaissance au-dessus de Malte a été attaqué par un chasseur britannique qui l'a abattu en flammes.

Sur l'équipage de sept hommes, deux pilotes sont descendus en parachute en mer et ont été sauvés. Les autres membres de l'équipage sont manquants.

Nouvelles financières

BOURSE DE NEW-YORK

Côté du 22 juin	Ouv. du 24 juin
Allied Chemical et Dye	151.- 153.-
American Can	98.- 98.-
American Smelting	36.87 36.87
American Tel et Teleg	155.50 156.-
American Tobacco « B »	76.25 76.25
Bethlehem Steel	76.50 76.50
Chrysler Corporation	63.75 63.-
Consolidated Edison	27.12 27.25
Du Pont de Nemours	160.50 160.-
Electric Bond et Share	6.- 6.25
General Motors	43.87 43.87
International Nickel	21.75 21.75
United States Steel	51.87 51.87
United Aircraft	38.87 38.75
United States Steel	53.12 53.25

La récolte des fraises au Valais

Berne, 24. — La récolte des fraises est à peu près terminée. Les fraises du Valais ont naturellement été demandées cette année. Malheureusement, par suite du temps pluvieux de ces deux dernières semaines, la récolte ne fut pas tout à fait aussi favorable qu'on l'avait espéré. Presque tous les transports de fraises du Valais à destination du reste de la Suisse ont été confiés au rail. Les chemins de fer fédéraux ont mis en marche à cet effet des trains spéciaux directs de nuit. Ces trains, de 70 wagons en moyenne, qui emportaient la cueillette du jour, consignée principalement dans les centres de Saxon et Charraz-Fully, partaient tard le soir et arrivaient dans les villes importantes assez tôt le lendemain matin pour que les fraises pussent être présentées au marché, même à l'extrémité du pays, en Suisse orientale, par exemple. L'expédition-record, 140,000 kg., fut celle du lundi 17 juin.

M. Léon Blum est-il en Suisse au bord du Léman ?

« La Liberté » de Fribourg écrit que des journaux italiens assurent que M. Léon Blum est arrivé en Suisse en automobile par Valorbè et qu'il se tient présentement dans une villa des bords du Léman qui lui appartient. Le journal fribourgeois ajoute : « M. Blum a fui la France pour se mettre à l'abri des maux qu'il a attirés sur le pays qui a eu le malheur de l'adopter. Pendant qu'il jouit du tranquille confort de sa villa, des centaines de milliers de Français jonchent les champs de bataille, d'autres centaines de milliers gémissent en captivité et d'autres milliers encore connaissent les misères de l'exil. » Et « La Liberté » de demander qu'on expulse cet homme politique français indésirable. Il nous semble également que la présence de M. Blum sur notre territoire, dans les circonstances actuelles, paraît incompatible avec les principes de notre neutralité politique.

LA VIE NATIONALE

Des réfugiés français regagnent leur pays

Comme nous l'apprenons, parmi les personnes civiles réfugiées en Suisse le long de la frontière française ces derniers jours, se trouvaient également des habitants des localités situées à proximité de la frontière. Ces derniers, lorsqu'ils apprirent que dans la zone frontrière régnait un calme relatif, ont regagné leurs foyers. Le nombre de ces personnes n'est pas encore connu.

Parmi les réfugiés civils hospitalisés, quelques femmes ont exprimé le désir de retourner à leurs foyers avec leurs enfants, ayant reçu de bonnes nouvelles. Il s'agit à également d'habitants de la zone frontrière. Quelques-unes de ces demandes ont été accordées. Le retour organisé des personnes civiles internées n'a pas encore commencé.

Traitements contre le carpocapse (ver des pommes et poires) et la tavelure

La station fédérale d'essais viticoles, à Lausanne, signale : Les papillons du carpocapse volent depuis quelques jours dans nos vergers. Le moment est donc venu d'appliquer sur les pommiers et poiriers le traitement mixte destiné à préserver les fruits des attaques des vers et de la tavelure. On utilisera à cet effet une bouillie sulfuro-arsénicale préparée comme suit :

15 litres de bouillie sulfocalcique ordinaire à 22°Bé ou 5-7 décilitres de bouillie sulfocalcique concentrée à 32°Bé plus 1 boîte d'arséniate de plomb dans 100 litres d'eau.

Sur certaines variétés sensibles à la bouillie sulfocalcique, pomme cuisinière ou citron d'hiver en particulier, il est indiqué de remplacer ce fongicide par une bouillie cuprique commerciale à faible dose, également additionnée d'arséniate de plomb. Ce traitement doit être appliqué aussi vite que possible et pourra être répété, au début de juillet, sur les variétés tardives très attaquées par le ver.

Pour obtenir de bons résultats, il est absolument indispensable de traiter les arbres à fond, de façon que tous les fruits soient recouverts de toxique. Faucher l'herbe sous les arbres avant le traitement et prendre toutes précautions nécessaires pour la préparation des bouillies arsénicales.

Sur les variétés sensibles à la tavelure, les traitements mixtes ci-dessus indiqués devront être complétés fin juillet et en août, par des applications exclusivement fongicides destinées à prévenir le développement de la tavelure tardive. On utilisera dans ce but, soit la bouillie sulfocalcique, soit une bouillie cuprique commerciale aux doses indiquées par les fabricants, mais sans arsenic.

Emissions radiophoniques de mardi

(Extrait du journal « Le Radio ») SOTTENS : 7 h., inform. 7.10, disques. 11 h., émission matinale. 12.29, l'heure. 12.30, inform. 12.40, disques. 16.59, l'heure. 17 h., concert. 18 h., causerie. 18.10, quatuor féminin. 18.15, le conseil du médecin. 18.20, valse. 18.40, fantaisie de Beethoven. 18.50, communiqués. 19 h., les leçons de l'histoire. 19.10, fragments de musique. 19.30, musique variée de l'actualité. 19.30, échos d'icel et d'ailleurs. 20.30, évocation radiophonique sur Christophe Colomb. 21.40, sonate de Beethoven. 22.20, inform.

Le problème des allocations de salaires aux militaires de professions indépendantes

Berne, 24. — Vendredi à 10 h., s'est ouverte à Berne, dans la salle du Conseil national, une conférence d'information sur le régime, qui entrera prochainement en vigueur, des allocations pour perte de gain aux militaires en service actif de condition indépendante. Cette conférence, qui est présidée par M. Willi, directeur de l'Office de l'industrie, des arts et métiers et du travail, doit mettre au point les questions que soulève la mise en application de cette mesure nouvelle, notamment en ce qui concerne l'organisation des caisses de compensation qui en constitueront l'organe d'exécution essentiel. M. Holzer, juriste à l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, y fonctionne comme rapporteur. Y prennent part 170 représentants des cantons, des associations intéressées et des caisses de compensation, ainsi que des représentants de l'armée et de divers offices fédéraux. Elle durera probablement deux jours.

A l'Association suisse des droguistes

Soleure, 24. — L'Association suisse des droguistes a tenu son assemblée générale ordinaire dimanche à Soleure sous la présidence de M. Karl Reidhaar, de Degersheim, président central. Cent trente délégués y participaient. Après la liquidation des objets d'ordre interne portés à l'ordre du jour, le secrétaire central Walter Wellauer, de Bâle, a donné une conférence sur le problème de la perte de gain de l'artisanat indépendant par suite de la mobilisation.

M. Vuilleumier, directeur de Neuchâtel, a été nommé membre d'honneur.

Au cours du déjeuner en commun, le conseiller d'Etat Dietschi a adressé à l'assemblée le salut des autorités.

Carnet du jour

Studio : Grosse de riche. Apollo : Trafic d'hommes. Palace : Bureau du chiffre secret Théâtre : La rue sauvage. Rex : Titin des Martigues.

Des réfugiés français regagnent leur pays

Comme nous l'apprenons, parmi les personnes civiles réfugiées en Suisse le long de la frontière française ces derniers jours, se trouvaient également des habitants des localités situées à proximité de la frontière. Ces derniers, lorsqu'ils apprirent que dans la zone frontrière régnait un calme relatif, ont regagné leurs foyers. Le nombre de ces personnes n'est pas encore connu.

Parmi les réfugiés civils hospitalisés, quelques femmes ont exprimé le désir de retourner à leurs foyers avec leurs enfants, ayant reçu de bonnes nouvelles. Il s'agit à également d'habitants de la zone frontrière. Quelques-unes de ces demandes ont été accordées. Le retour organisé des personnes civiles internées n'a pas encore commencé.

Traitements contre le carpocapse (ver des pommes et poires) et la tavelure

La station fédérale d'essais viticoles, à Lausanne, signale : Les papillons du carpocapse volent depuis quelques jours dans nos vergers. Le moment est donc venu d'appliquer sur les pommiers et poiriers le traitement mixte destiné à préserver les fruits des attaques des vers et de la tavelure. On utilisera à cet effet une bouillie sulfuro-arsénicale préparée comme suit :

15 litres de bouillie sulfocalcique ordinaire à 22°Bé ou 5-7 décilitres de bouillie sulfocalcique concentrée à 32°Bé plus 1 boîte d'arséniate de plomb dans 100 litres d'eau.

Sur certaines variétés sensibles à la bouillie sulfocalcique, pomme cuisinière ou citron d'hiver en particulier, il est indiqué de remplacer ce fongicide par une bouillie cuprique commerciale à faible dose, également additionnée d'arséniate de plomb. Ce traitement doit être appliqué aussi vite que possible et pourra être répété, au début de juillet, sur les variétés tardives très attaquées par le ver.

Pour obtenir de bons résultats, il est absolument indispensable de traiter les arbres à fond, de façon que tous les fruits soient recouverts de toxique. Faucher l'herbe sous les arbres avant le traitement et prendre toutes précautions nécessaires pour la préparation des bouillies arsénicales.

Sur les variétés sensibles à la tavelure, les traitements mixtes ci-dessus indiqués devront être complétés fin juillet et en août, par des applications exclusivement fongicides destinées à prévenir le développement de la tavelure tardive. On utilisera dans ce but, soit la bouillie sulfocalcique, soit une bouillie cuprique commerciale aux doses indiquées par les fabricants, mais sans arsenic.

Emissions radiophoniques de mardi

(Extrait du journal « Le Radio ») SOTTENS : 7 h., inform. 7.10, disques. 11 h., émission matinale. 12.29, l'heure. 12.30, inform. 12.40, disques. 16.59, l'heure. 17 h., concert. 18 h., causerie. 18.10, quatuor féminin. 18.15, le conseil du médecin. 18.20, valse. 18.40, fantaisie de Beethoven. 18.50, communiqués. 19 h., les leçons de l'histoire. 19.10, fragments de musique. 19.30, musique variée de l'actualité. 19.30, échos d'icel et d'ailleurs. 20.30, évocation radiophonique sur Christophe Colomb. 21.40, sonate de Beethoven. 22.20, inform.

Le problème des allocations de salaires aux militaires de professions indépendantes

Berne, 24. — Vendredi à 10 h., s'est ouverte à Berne, dans la salle du Conseil national, une conférence d'information sur le régime, qui entrera prochainement en vigueur, des allocations pour perte de gain aux militaires en service actif de condition indépendante. Cette conférence, qui est présidée par M. Willi, directeur de l'Office de l'industrie, des arts et métiers et du travail, doit mettre au point les questions que soulève la mise en application de cette mesure nouvelle, notamment en ce qui concerne l'organisation des caisses de compensation qui en constitueront l'organe d'exécution essentiel. M. Holzer, juriste à l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, y fonctionne comme rapporteur. Y prennent part 170 représentants des cantons, des associations intéressées et des caisses de compensation, ainsi que des représentants de l'armée et de divers offices fédéraux. Elle durera probablement deux jours.

A l'Association suisse des droguistes

Soleure, 24. — L'Association suisse des droguistes a tenu son assemblée générale ordinaire dimanche à Soleure sous la présidence de M. Karl Reidhaar, de Degersheim, président central. Cent trente délégués y participaient. Après la liquidation des objets d'ordre interne portés à l'ordre du jour, le secrétaire central Walter Wellauer, de Bâle, a donné une conférence sur le problème de la perte de gain de l'artisanat indépendant par suite de la mobilisation.

M. Vuilleumier, directeur de Neuchâtel, a été nommé membre d'honneur.

Au cours du déjeuner en commun, le conseiller d'Etat Dietschi a adressé à l'assemblée le salut des autorités.

Carnet du jour

Studio : Grosse de riche. Apollo : Trafic d'hommes. Palace : Bureau du chiffre secret Théâtre : La rue sauvage. Rex : Titin des Martigues.

Emissions de mercredi

SOTTENS : 7 h., inform. 7.10, disques. 11 h., émission matinale. 12.29, l'heure. 12.30, inform. 12.40, disques. 16.59, l'heure. 17 h., concert. 18 h., pour la jeunesse. 18.50, disques. 18.55, communiqués. 19 h., petit concert. 19.15, micro-magazine. 19.50, inform. 20 h., opéras. 20.45, musique viennoise. 21.20, concert Bach. 22.05, disques. 22.20, inform.

En prenant le tramway en ville, la première zone ne coûte que 10 c.

Ce prix n'a pas changé depuis 40 ans.

MATURITÉS BACC. POLY. LANGUES MODERNES COMMERCE ADMINISTRATION

25 professeurs et 10 programmes individuels gain de temps

École LEMANIA LAUSANNE

EXAMENS ANGLAIS BACCALAURÉATS FRANÇAIS

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Une candidature neuchâteloise au fauteuil de M. Obrecht?

A peine connue la démission de M. Obrecht, l'opinion partit à la recherche d'un nouveau conseiller fédéral, qui du reste devra être désigné très rapidement puisque c'est au début de juillet déjà que siégera à cet effet l'Assemblée fédérale.

Les Genevois ont lancé aussitôt la candidature de M. Adrien Lachenal, mais celui-ci n'ayant pas encore accepté de brigner le lourd mandat fédéral, on s'est préoccupé d'obtenir une candidature subsidiaire parmi les radicaux neuchâtelois.

Il n'y a dans tout ceci, bien entendu, rien d'officiel et nous ne rapportons qu'à titre documentaire les indices que nous avons pu recueillir. C'est ainsi que «Le Neuchâtelois», organe du parti radical, signalait que l'activité de M. Henri Berthoud, président de la commission des finances et «commissaire aux économies», pouvait le faire considérer comme «papable». Par ailleurs, on lançait le nom de M. Albert Rais, conseiller national à la Chaux-de-Fonds, lequel à ce que l'on dit obtiendrait l'appui des radicaux de la Suisse allemande.

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

A quoi en est la question des abris?

En dépit des nombreux avertissements qui ont été donnés au public, et des facilités mises à sa disposition, la question des abris privés ne semble guère avoir avancé chez nous. Le bureau de renseignements établi par la D.A.P. locale a reçu la visite de quelque cent vingt personnes, dont il est sorti plusieurs germes d'immeubles représentant un grand nombre de maisons. C'est fort peu si l'on compte que notre ville possède 4000 maisons et qu'un cinquième de ce nombre est — ou va être — doté d'abris.

Faut-il rappeler que la prudence commande de ne point trop croire à l'éloignement du danger et qu'il serait bon de prendre des dispositions avant qu'il soit trop tard? On ne sait jamais.

La «Sarcelle» a terminé ses essais

La «Sarcelle», un des deux bateaux-moteur Diesel, achetés par la Société de navigation des lacs de Neuchâtel et Morat, a terminé ses essais la semaine dernière, essais qui ont donné entière satisfaction.

Dimanche, la «Sarcelle» a effectué avec succès quelques promenades sur le lac de Morat. Elle a regagné le soir le port de la Maladière où elle est stationnée jusqu'à ce qu'un horaire définitif soit mis en vigueur sur le lac de Morat.

Quant à la «Bécassine», la seconde unité achetée à Genève, il n'est pas question pour le moment de la transporter à Neuchâtel en raison des difficultés considérables causées par la situation actuelle. Rappelons que la «Bécassine» sera, elle, affectée au service du lac de Neuchâtel.

Un soldat cycliste renversé par une auto

Dimanche soir, aux environs de 19 h. 30, une petite auto bernoise qui débouchait de la rue du Manège, a accroché et renversé un soldat complétement à bicyclette. Par bonheur, le choc fut rendu moins violent en raison de la position qu'occupait le soldat. La victime porte de nombreuses ecchymoses et a été conduite à l'hôpital.

Un chauffeur qui joue de malchance

Vendredi soir, le chauffeur d'une entreprise industrielle de Cortaillod, qui conduisait un camion suivi d'une lourde remorque, allait de Neuchâtel à Saint-Blaise, lorsque la remorque se détacha brusquement, une barre s'élançant rompue. Le véhicule vint heurter un poteau métallique de la ligne du tram et l'endommager gravement. Le chauffeur ayant rattaché la remorque, poursuivit sa route. Mais un peu plus loin, à l'entrée de Saint-Blaise, la chaîne se brisa et la remorque vint heurter un second poteau, qu'elle endommagea comme le premier. Puis elle vint choir dans la denture d'un garage dont elle brisa la vitre.

Fort heureusement, on ne déplore pas d'accident de personnes.

Niveau du lac, 24 juin, 7 h.: 429.88
Niveau du lac, 25 juin, à 7 h.: 429.89
Température de l'eau: 19°

Une scène dramatique à la rue de la Place d'Armes

Des réfugiés civils indésirables opposent une vive résistance à la gendarmerie.

La rue de la Place d'Armes a été mise à deux reprises en émoi, hier après-midi, par des scènes très pénibles et auxqueltes, fort heureusement, la gendarmerie mit une prompt fin.

Un certain nombre d'anciens membres des brigades internationales d'Espagne, internés en France et qui s'étaient mêlés aux réfugiés civils pour pénétrer sur le territoire suisse, devaient être reconduits à la frontière française, l'autorité militaire suisse les ayant jugés indésirables. Parmi eux se trouvaient quelques Italiens n'ayant pas obéi à l'ordre de mobilisation de leur pays et dont la situation est d'autant plus délicate qu'ils prétendent avoir combattu dans les rangs de l'armée française contre les Allemands.

Les événements actuels et ses répercussions sur le trafic à la gare de Neuchâtel

On imagine aisément que l'arrivée des milliers de réfugiés français venus demander asile à la Suisse, n'a pas été sans apporter de grosses perturbations dans le trafic à la gare de Neuchâtel. Ce trafic a été considérablement augmenté et, dans la seule journée du mardi 18 juin, 53 trains spéciaux supplémentaires furent mis en circulation. Les employés ont été fort occupés et leur dévouement a permis qu'il soit passé sans heurt.

Une arrestation mouvementée

Dans la soirée de lundi, un individu qui paraissait pris de vin a été l'auteur, à la rue du Temple-Neuf, d'un acte de scandale qui lui a valu d'être conduit au poste.

Une dame qui se rendait à la rencontre de son mari fut soudain prise à partie par le nommé J. D. qui la saisit et voulut l'attirer contre lui. La dame en question le gifla. Un agent de la police locale se trouvant sur les lieux voulut mettre J. D. à la raison mais il se fit injurier. Finalement, il fallut deux agents pour conduire le bruyant individu au poste.

Une conférence émouvante

Ce fut celle que donna, dimanche soir, 16 juin, au Temple du bas, le pasteur Pierre Favre-Chapuis, sur ce sujet: «Avec les réfugiés belges et français sous la mitraille». M. Pierre Favre, qui est président de la commission exécutive de l'Eglise missionnaire de Belgique, a raconté l'exode douloureux des Belges et des Français fuyant devant l'invasion. Page terriblement poignante de la guerre actuelle.

Souscription en faveur des enfants victimes de la guerre

Les dons peuvent être versés à notre compte de chèques postaux N. 178 ou directement à notre bureau d'annonces. On est prié de ne pas les glisser dans notre boîte aux lettres.

Anonymous, 2 fr.; A. J., 10 fr.; Mmes H. J., 2 fr.; Anonymous, 30 fr.; Anonymous, 4 fr.; Anonymous, Colombier, 5 fr. — Total à ce jour: 759 fr.

VAL-DE-TRAVERS

LES BAYARDS «De tout ton cœur»

(Sp) La dernière concentration mensuelle de la jeunesse protestante du Val-de-Travers (saïson 1939-1940) a eu lieu avec un plein succès dans le charmant village des Bayards, dimanche après-midi. Même foule de jeunes gens et de jeunes filles qu'aux précédentes réunions. Le temple national est bondé.

Un petit réfugié français chez nous.



Quelque part dans notre région, un petit réfugié français est accueilli par une personne complaisante qui lui donnera des soins dévoués (II 492)

Des soldats anglais réfugiés arrivent à Boveresse

Les quelque cinq cents soldats français qui étaient internés à Boveresse ont quitté ce village, samedi soir, à 23 h. 30. Au moyen de quinze cars, ils ont été conduits plus à l'intérieur de la Suisse.

D'autre part, un camion transportant une cinquantaine de soldats britanniques est arrivé dimanche soir, à 19 h. 30, à Môtiers, où il a fait halte sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Aussitôt descendus du camion, les Anglais firent leur toilette à la fontaine publique et passeront ensuite chez le coiffeur. Puis leur camion reprit la route pour Boveresse où ces soldats sont désormais internés.

COUVET Le centenaire du Cercle républicain

(c) Le Cercle républicain de Couvet a été fondé le 22 juin 1840. Ce centenaire devait être fêté samedi et dimanche derniers, et le comité d'organisation avait préparé une manifestation importante. Les événements tragiques que nous vivons ont entraîné le renvoi des fêtes prévues à des temps meilleurs. Cependant, samedi dernier, les membres se sont réunis en assemblée, la trois cent quarantième, afin de marquer tout de même d'une pierre blanche ce jour anniversaire.

Un ordre du jour très bref a permis de consacrer une bonne partie de la soirée à faire revivre le passé. M. Armand Lechoy, président, a rappelé les noms des fondateurs de la société, ainsi que ceux des vétérans actuels ayant plus de 25 ans d'activité. Il a donné aussi la liste des présidents avec la durée de leurs fonctions, puis a terminé en formant les vœux les plus chaleureux pour l'avenir de la société et du pays tout entier.

Le comité d'organisation avait prévu l'impression d'une plaquette-souvenir. L'été sera reprise lorsque les événements permettront d'envisager l'organisation d'une fête. Un des membres de la commission de rédaction glana dans les notes extraites des procès-verbaux une série de faits constituant un résumé des étapes parcourues, et des heurs et malheurs de la société au cours de ce siècle d'activité. Il rappelle tout d'abord les circonstances historiques qui ont motivé la création de la société. Le secret était du reste exigé des membres, rien ne devait être divulgué de ce qui se passait au sein des assemblées.

Les premiers locaux du Cercle se trouvaient dans le bâtiment portant aujourd'hui le No 34 de la Grande-rue, et qui abrita aussi à l'époque l'auberge du Lion d'Or. C'est en 1877 que la société s'installa dans l'immeuble actuel qui était l'ancien hôpital.

Si les procès-verbaux sont très avariés de renseignements politiques, ils nous renseignent par contre assez complètement sur le rôle important joué par le Cercle dans la vie locale. La société est toujours à l'avant-garde du progrès et encourage ou même dirige les œuvres d'intérêt public.

En 1847, elle met ses locaux gratuitement à disposition de la fanfare pour les répétitions. En 1848, elle établit une cachemalle pour les pauvres.

En 1851, une souscription est ouverte au village pour l'établissement de reverberères. La société décide d'en établir un seul, ses frais dans le voisinage de ses locaux. En 1852, ce sont les membres du Cercle qui organisent la collecte pour l'extinction de la dette du Sonderbund. On se rappelle en effet que le canton de Neuchâtel avait été frappé d'une amende pour avoir refusé d'envoyer son contingent de soldats renforcer l'armée fédérale en 1847. Cette collecte rapporte au village 319 fr. et la société verse elle-même 50 francs.

En 1880, elle s'intéresse aux travaux de correction de l'Areuse, et en 1883, le 3 mai, les membres assistent officiellement à l'inauguration du monument Brossinger pour lequel la société avait assuré sa participation financière.

C'est en 1881 que la société décide l'abandon de l'ancien système monétaire et qu'elle fait le transfert en francs de son solde en caisse exprimé encore en livres, batz et creuzers. La livre était comptée à 1 fr. 40; elle se divisait en 20 batz et le batz en 12 creuzers.

Les années difficiles ne furent pas épargnées. De 1886 à 1894, la société se trouva dans une grave situation financière. Ses membres durent consentir chacun un versement important pour élever la fanfare. Mais grâce au dévouement d'un jeune homme résolu, la débâcle fut évitée et aujourd'hui, la situation n'est plus un sujet de soucis pour les dirigeants.

Terminoies ce bref raccourci en signalant que la société qui s'appelait, au début tout simplement le «Cercle de Couvet», devint par la suite le «Cercle démocratique» et finit par prendre le nom de «Cercle républicain» en 1892.

Après le passage des derniers soldats français au Locle

Un général allemand au Col-France

(c) Comme nous le disions hier, les dernières troupes françaises qui constituaient la ligne de résistance dans la région de Morteau et du Villers sont arrivées au Locle dans la nuit de dimanche à lundi. Elles ont été désarmées et conduites hier dans la matinée à l'intérieur du pays.

Chose curieuse, une grande partie de ces troupes étaient entrées en contact pacifique avec des troupes allemandes qui leur ont conseillé d'aller se rendre en Suisse où les vivres sont plus abondants que dans les régions françaises victimes de l'exode des réfugiés. Plusieurs soldats français ont donné confirmation de cette version.

On peut dire que le Locle a abrité durant quelques heures plus de 1500 soldats français dont une septantaine d'officiers parmi lesquels le général Huet. Ces officiers ont été reçus à la salle du Conseil général où ils furent accueillis simplement mais avec sympathie.

Lundi vers midi sont encore arrivés au Locle quelque deux cents soldats français venant du Saut du Doubs où ils avaient franchi la frontière.

Lundi, un peu après 10 h., un général allemand, accompagné d'une quinzaine d'hommes, a stationné quelques instants au Col France, puis il est reparti pour les Villers.

VIGNOBLE

PESEUX Commission scolaire

(c) La commission scolaire a tenu séance vendredi soir. M. E. Roulet, président de commune, ouvre la séance en invitant cette autorité à se constituer. Le bureau de la précédente législature est prié de continuer à administrer les écoles. MM. Pierre Rieben, comme président, J. Bétrix, comme vice-président, Chs Dubois, comme secrétaire et préposé aux congés, H. Vaucher, comme caissier et A. Zeller, comme assesseur, ont donc été confirmés dans leurs fonctions.

Après avoir liquidé quelques affaires courantes, la commission décide que, sauf imprévu, les courses scolaires auront lieu le 2 juillet au Creux-du-Van. MM. L. Jaquet et Th. Borel fonctionneront comme chefs de course. Le docteur Knechtli a été confirmé dans ses fonctions comme médecin des écoles pour la nouvelle législature.

AUVERNIER

Une jeune cycliste est renversée par une automobile militaire

Une jeune fille de Colombier, Mlle D. J., née en 1911 qui circulait à bicyclette, a été renversée, dimanche, par une automobile militaire transportant un officier supérieur. L'accident s'est produit entre le barrage ouest du village et le collège.

A l'endroit de l'accident, la route est étroite et très bombée. Les dangers de ce passage seraient atténués si on supprimait ce bombement de la chaussée.

La voiture, qui roulait rapidement, accrocha le guidon de la bicyclette. Son équilibre étant rompu, la jeune fille fut happée par la garde-boue de l'auto et projetée sur la route. Les occupants de l'auto s'empresèrent autour d'elle et la conduisirent à l'infirmerie. Elle souffre de blessures sérieuses aux jambes.

COLOMBIER

Le nouveau président de commune

L'ancien président de la commune de Colombier, M. Vuilleumier, étant décédé, le Conseil général a accepté la candidature du colonel Surnier, qui a été présenté par un parti. La nomination du nouveau président de commune interviendra sans doute aujourd'hui.

CORCELLES-CORMONDRECHE

† Louis Jeanguenin

(c) Les derniers honneurs ont été rendus, lundi après-midi, au cimetière de Cormondrèche, à M. Louis Jeanguenin, qui fut pendant 41 ans instituteur dans le Jura bernois, aux Embois d'abord, puis à Courtelary, qu'il avait quitté, il y a cinq ans, pour venir à Corcelles prendre une retraite bien méritée et où il a su se faire rapidement apprécier par sa piété chrétienne, son esprit pacifique et sa fidélité familiale.

C'est là ce qu'après le culte funéraire, célébré par M. Vivien, pasteur à Corcelles, a relevé M. Charles Jeanprêtre, instituteur à Bienne, qui a apporté, en termes émouvants, l'hommage de la Société pédagogique du canton de Berne à ce vénéral pédagogue qui avait une haute idée du rôle de l'éducateur et qui a exercé une forte influence morale sur les nombreux enfants qui lui ont été confiés au cours de sa longue carrière d'enseignement dans l'école publique.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Le départ de réfugiés français

Depuis vendredi, un certain nombre de réfugiés français ont quitté notre ville. Il s'agit uniquement de civils, la plupart de la région de Charquemont, qui, suivant les conseils de leur gouvernement, sont rentrés chez eux.

Par contre, ceux qui se trouvent au collège des Crêtets — on sait qu'ils sont au nombre de 360 environ — restent à la Chaux-de-Fonds jusqu'à ce qu'une décision soit prise à leur égard.



Que votre volonté soit faite.

Madame E. Blanc; les familles Blanc, Andrey et Philippa, à Corbière, ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur René BLANC

leur cher fils et cousin, enlevé à leur tendre affection après une courte mais pénible maladie supportée vaillamment, dans sa 34me année, le 23 juin, muni des saints sacrements de l'Eglise.

Domicile mortuaire: Evole 31 a, Neuchâtel. L'ensevelissement aura lieu sans suite, mercredi à 15 heures.

R. I. P.

Prêtre de ne pas faire de visites. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Messieurs les membres du Cercle des Travailleurs de Neuchâtel sont informés du décès de leur regretté collègue et ami,

Monsieur René BLANC

Domicile mortuaire: Evole 31 a, Neuchâtel. L'enterrement aura lieu sans suite, Le Comité.

La Société des Jeunes Libéraux de Neuchâtel-Serrères-La Coudre a le chagrin d'annoncer le décès de

Monsieur René BLANC

membre actif de la Société. L'ensevelissement aura lieu sans suite le mercredi 26 juin. Le comité.



Le Colonel et Madame Paul de Perregaux, leur belle-fille et fille, Sergine;

La Douairière de Brochowska; Madame Swinnen-vaun der Plassche; Le Capitaine Philippe de Brochowski et Madame de Brochowska; Le Lieutenant Jules de Brochowski et Madame de Brochowska; Le Sénateur et la Baronne du Four;

Madame Versteyley du-Four; Son Ex. le Baron Henry, ministre plénipotentiaire de S. M. le Roi des Belges et la Baronne Henry;

Monsieur et Madame Louis Dieckx; Monsieur et Madame Jean de Kerchove d'Exaerde;

Le Baron et la Baronne Simons; Monsieur et Madame L. van de Werde de Schilde;

Le Chevalier et Madame de Maurissen;

Monsieur et Madame Dumont de Chassart;

Le Lieutenant et Madame de Spoot; Le Colonel et la Baronne de Carter;

Monsieur et Madame R. de Kerchove de Denterghem, ont la profonde douleur de faire part du décès de leur frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin bien-aimé, le

Commandant

Ladislas de BROCHOWSKI

du 3me Rgt de Grenadiers
Pilote-aviateur
Officier d'ordre Léopold
Chevalier de la Couronne
Croix de guerre française avec palme (1914-1918)
Croix de guerre belge avec palme (1914-1918)

Chevalier de Saint-André

mort pour la Belgique le 26 mai 1940, dans la bataille de Flandre.

Bruxelles, 37, rue Dautzenberg, Neuchâtel (Suisse), Abbaye de Fontaine-André s/la Coudre.

Un service religieux aura lieu à Bruxelles ultérieurement.

Heureux ceux qui procurent la paix, car ils seront appelés enfants de Dieu. Matth. V, 9.

Madame et Monsieur Robert Perrenoud-Stadelhofer, à Saint-Blaise; Monsieur Arnold Cortièsy et ses enfants, à Saint-Blaise, Wabern et à Zurich;

Madame Armand Robert-Monnard et ses enfants, aux Ponts-de-Martel et à Berne;

Madame et Monsieur Henry Sandoz et leurs enfants, à la Chaux-de-Fonds, le Locle et en Amérique; les enfants de feu Monsieur Charles Stadelhofer, à Buenos-Aires, ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère mère, belle-mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine et parente,

Madame E. STADELHOFFER

née Elisa ROBERT
que Dieu a rappelée, aujourd'hui, à leur tendre affection, à l'âge de 78 ans, après une longue maladie, supportée avec résignation.
Saint-Blaise, 23 juin 1940.

Ne crains point, car je t'ai rattaché; je t'ai appelé par ton nom, tu es à moi. Es. XLIII, 1.

Tu as été mon secours, et à l'ombre de tes ailes je chanterai de joie. Ps. LXIII, 7.

L'ensevelissement aura lieu, sans suite, aux Ponts-de-Martel, mercredi 26 juin 1940, à 14 heures.
Culte au domicile mortuaire: Saint-Blaise, Grand'Rue 11, à 12 h. Culte aux Ponts-de-Martel, rue de l'Industrie 96, à 13 h. ½.

Les amis et connaissances de

Madame Edmée ROBERT

sont informés de son décès survenu après une courte maladie, le 23 juin.

L'enterrement aura lieu mardi 25 juin. Culte à 14 h. Départ 14 h. 30. Domicile mortuaire: Hospice de la Côte, Corcelles.

Correspondances

(Le contenu de cette rubrique n'engage pas la rédaction du journal)

«De la tenue, s. v. p.»

En campagne, le 21 juin 1940. Monsieur le rédacteur,

L'entrefeuille paru dans «Feuille d'avis de Neuchâtel» du vendredi 21 et sous le titre «De la tenue, s. v. p.» et traitant de l'attitude du public à l'égard de nos camarades suisses-allemands a révoqué justement les territoriaux neuchâtelois qui sont bien loin quelque part en Suisse allemande.

Depuis plusieurs semaines nous sommes cantonnés chez nos compatriotes. D'avais même de soldats qui ont fait presque tous du service depuis 1914 à ce jour, jamais nous n'avions été reçus de cette façon; ce ne sont que gentillesse diverse et l'on s'étonne dès lors, que les Suisses allemands cantonnés en Suisse romande ne reçoivent pas la perolle.

Les quelques personnes qui se sont permis des insinuations malveillantes devraient être connues et punies.

Dans l'espoir que ces quelques lignes trouveront place dans votre estimé journal...
Fr un groupe de soldats de la II/166: A. CRIVELLI, sergent-major.

Les neveux et nièces de

Mademoiselle Eva SAUSER

Ancienne institutrice à la Chaux-de-Fonds

ont le chagrin d'annoncer son décès survenu à Corcelles, le 22 juin, après une longue maladie, à l'âge de 87 ans.

Quoi qu'il en soit, mon âme se repose en Dieu; ma délivrance vient de lui. Ps. LXII, 2.

L'incinération, avec service funéraire, aura lieu au Crématoire de Neuchâtel, le mardi 25 juin, à 14 h.

Culte au domicile mortuaire, à Corcelles (Cévenols 4), à 13 heures. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.